

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3227 - LUNDI 28 MAI 2018



Les présidents Emmanuel Macron et Denis Sassou N'Gusso, lors du sommet One planet, à Paris

CRISE LIBYENNE

Le président Denis Sassou N'Gusso attendu à Paris ce 28 mai

La France est à l'initiative d'une conférence qui réunira plusieurs dirigeants et des institutions internationales sur le conflit libyen.

A l'invitation de son homologue français, Emmanuel Macron, le chef de l'Etat congolais arrive aujourd'hui à Paris, où il prendra part, aux côtés d'autres dirigeants, à une conférence dédiée à la crise libyenne, a-t-on appris samedi de source diplomatique. Président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur ce conflit, le président

Denis Sassou N'Gusso a multiplié des initiatives entre les parties libyennes depuis qu'il avait été chargé de cette mission par ses pairs africains.

Le caractère complexe de ce conflit qui préoccupe au plus haut point la communauté internationale explique pourquoi toutes les initiatives pour y mettre un terme doivent être mises en commun et les acteurs concernés associés à toutes les concertations. En invitant Denis Sassou N'Gusso à la conférence de Paris sur la Libye, les

autorités françaises montrent à quel titre le Comité de haut niveau de l'Union africaine a un rôle à jouer dans cette crise aux conséquences multiples qui n'a que trop duré.

La Conférence de la capitale française sur la Libye réunira autour du pays organisateur, des représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Ligue arabe, de Turquie, du Maroc, d'Algérie, d'Egypte et le chef de mission de l'ONU en Libye.

SANTÉ PUBLIQUE

Plus de six-cents poches de sang déjà collectées par le CNTS à Brazzaville

Lancée le 27 mars, la campagne de collecte publique de sang menée par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a déjà recueilli, à ce jour, plus de six-cents poches de sang, en attendant sa poursuite dans tous les arrondissements de Brazzaville.

À travers cette vaste campagne qui se veut pérenne, le CNTS entend pallier le déficit récurrent de sang et constituer un important stock de ce produit vital afin de le rendre disponible dans les hôpitaux.

Page 16

LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION

Le HCR prêt à soutenir les initiatives des réfugiés d'Ignié

Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a organisé, le 25 mai, une action de sensibilisation aux méfaits de la déforestation auprès des réfugiés et de la population du district d'Ignié (dans le département du Pool), à 45 Km au nord de Brazzaville. L'action vise à promouvoir toutes sortes d'initiatives tendant vers la promotion de la protection de l'environnement. Elle accompagne également les mesures prises par le gouvernement allant dans le même sens.

Page 4



PAIX ET SÉCURITÉ

La CEEAC et l'Unoca plaident pour plus d'implication des femmes

Page 3

EDITORIAL

Modèle

Page 2

ACCIDENT DE CIRCULATION À TALANGAI

Deux morts et plusieurs blessés

Page 5

EXPLOITATION MINIÈRE

Le gisement de Mayoko sort ses premières tonnes de fer

Le tout premier train minéralier transportant des tonnes de fer du gisement de Mayoko, dans le Niari, est arrivé le 25 mai à Pointe-Noire.

Le train contient vingt wagons de quarante tonnes chacun. Il s'agit des premières tonnes de fer exploitées dans le sous-sol congolais destinées à l'exportation à partir du port de la capitale économique. Sapro Mayoko a hérité d'un gisement abandonné tour à tour par les Australiens de Iron Congo et les Sud-Africains d'Exxaro. Le fer entreposé au port de Pointe-Noire n'a pas encore trouvé une destination finale et donc laissé à la portée des Traders pour son exportation.

Page 14



TRAVAIL DISSIMULÉ

La CNSS détecte 6849 structures hors norme

Les résultats définitifs de la campagne de lutte contre le travail dissimulé, organisée par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), ont révélé que 6849 structures n'immatriculent pas leurs employés à cette caisse. Selon le directeur du recouvrement et du contentieux, Elvis Abira Ibara, ce travail est arrivé à bon port grâce à la collaboration des centrales syndicales, des syndicats des commerçants, de la Force publique ainsi que des services de la justice.

« Les missions assignées à la campagne de lutte contre le travail dissimulé ont été, dans l'ensemble, bien remplies. Sa réussite a été facilitée par la bonne circulation de l'information, la conscientisation des commerçants, la bonne tenue des équipes mobiles vis-à-vis des employeurs, etc. », a-t-il déclaré.

Page 5



Une vue des partenaires

ÉDITORIAL

Modèle

À ceux qui se demandent, à juste titre il est vrai, à quoi ressemblera le Congo dans une ou deux décennies, nous ne saurions trop conseiller de monter par la route vers le nord du territoire national pour aller voir ce qui se passe dans la région d'Oyo-Ollombo. Non pour se conduire comme des courtisans et formuler des compliments à l'égard du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, qui y est né, y a vécu son enfance, y a passé aussi des moments difficiles, mais y vient toujours se ressourcer.

Les obstacles accumulés sur cette route par manque d'entretien étant franchis, non sans mal il est vrai, ils découvriront à cinq cents kilomètres de notre capitale, Brazzaville, une campagne en plein développement avec ses centaines, ses milliers d'hectares de terres cultivées, ses ranchs où paissent plus de onze mille têtes de bétail et des centaines d'autruches, ses dizaines d'étangs grouillant de poissons, ses serres qui regorgent de fruits et de légumes. Ils découvriront aussi une ville en plein essor, dotée d'un aéroport et d'installations hôtelières ultramodernes, de bâtiments publics dignes d'une capitale régionale, d'un hôpital pourvu de tous les équipements nécessaires pour protéger la population du mauvais sort, d'installations sportives du haut niveau, d'un port fluvial qui ne cesse de s'étendre, d'installations industrielles - laiterie, abattoir, eau minérale ... - et d'un musée unique au monde consacré à la danse initiatique kiebe-kiebe.

Si nous évoquons ici la transformation de cette partie du Congo, ce n'est pas pour cirer, comme on dit, les bottes du chef de l'Etat, mais parce que ce qui s'y passe actuellement permet de mesurer par avance l'ampleur de la révolution que connaîtra très certainement l'ensemble de notre pays dans les années à venir. Si, en effet, tous les départements s'engagent sur la voie du modernisme, de la mise en valeur de leurs terres et de leurs eaux et mettent en place simultanément les écoles qui permettront de former les nouvelles générations aux techniques modernes comme l'ont fait Ollombo et Oyo ces dernières années, il s'imposera à coup sûr comme un modèle pour les nombreux, très nombreux pays en quête d'émergence économique et de progrès social.

Soit dit en passant, c'est ainsi et pas autrement que nous parviendrons à desserrer l'étau pétrolier qui nous a rendu totalement dépendant du marché mondial.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La session ordinaire s'ouvre le 2 juin

Huit affaires, pour chaque chambre, ont été retenues à l'issue des conférences des présidents, réunies le 26 mai à Brazzaville, sous l'égide respectivement de Pierre Ngolo pour le Sénat et Isidore Mvouba pour l'Assemblée nationale.

La première affaire à examiner lors de la session dite administrative concerne le projet de loi portant création du Centre national d'études et d'évaluation des projets d'investissement public. Le Sénat et l'Assemblée nationale plancheront, ensuite, sur les projets de loi sur la statistique officielle et sur celui portant création de l'Institut national de la statistique. Les deux chambres examineront, en outre, le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative aux gisements de potasse Kola et Dougou, dans le district de Madingou-Kayes, département du Kouilou.

Le parlement congolais mettra également à profit cette session ordinaire pour entériner le projet de loi portant



création d'un établissement public à caractère administratif dénommé Centre d'informations économiques et de conseil de gestion. De même, il aura à examiner le projet de loi relatif à la mise en place d'un autre établissement appelé Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprise. Il est également prévu des séances de questions d'actualité et de questions orales avec débat au gouvernement. Hormis les huit affaires, a annoncé le deuxième secrétaire de la chambre basse du parlement, Joseph Kignou-

mbi-Kiamboungou, il y aura aussi des enquêtes parlementaires au niveau de la douane et des droits indirects, des impôts et domaines, ainsi qu'au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, afin de se faire une idée réelle de la gestion de ces secteurs. Quant au sénat, il aura à adopter aussi le compte rendu des travaux du 25 janvier dernier ainsi que celui de la deuxième session ordinaire tenue du 1er février au 10 avril.

Firmin Oyé
et Jean-Jacques Koubéma

SCIENCE

La première journée de la lumière célébrée à Brazzaville

Institué par l'Unesco, l'événement commémoré récemment a donné l'occasion au ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, de lancer un appel à la jeunesse congolaise de s'approprier les sciences faisant usage de la lumière pour développer le Congo.

« La jeunesse congolaise doit prendre toute sa place, pour s'approprier les sciences, les technologies et les innovations utilisant la lumière, pour changer notre société », a déclaré le ministre de la Recherche scientifique.

Cette journée offre l'opportunité d'apprécier la lumière et son rôle central dans le domaine des sciences, de la culture, des arts, de l'éducation

et du développement durable, de la médecine, de la communication et de l'énergie. Selon le ministre de la Recherche scientifique, son département est tenu d'apporter des solutions aux problèmes qui minent les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, des technologies et des énergies. « Les chercheurs, enseignants-chercheurs et techniciens des instituts et centres de recherche contribuent à la production de l'offre de connaissances et à la valorisation des résultats de recherche dans le domaine des énergies renouvelables, solaire, hydrolienne, biomasse, éolienne », a-t-il dit.

« Sources de lumière et de développement durable », c'est le thème de cette journée résultant du succès des activités de l'année internationale

de la lumière, célébrée en 2015. « L'étude de la lumière peut inciter les jeunes à s'orienter vers les disciplines scientifiques et stimuler l'esprit d'entreprise », a indiqué la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, dans un message rendu public par le secrétaire général de la Commission nationale pour l'Unesco, Gabriel Bokoumaka.

A en croire cette institution onusienne, la lumière joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne. L'étude de la lumière est une discipline scientifique transversale essentielle au XXI^e siècle. Elle a transformé la médecine, ouvert la communication à l'international via l'internet et continue de jouer un rôle central dans les domaines culturel, économique et politique.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubéma, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAIX ET SÉCURITÉ

La CEEAC et l'Unoca réitèrent leur appui pour la mise en œuvre de la résolution 1325 de l'ONU

Les deux institutions sous-régionales ont organisé conjointement, du 23 au 24 mai, un atelier regroupant les représentants et experts des pays membres, les organisations féminines, les acteurs de la société civile et les agences du système des Nations unies.

L'atelier de validation du Plan d'action régional de la CEEAC pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU a permis aux participants de formuler des recommandations à l'endroit des pays membres et de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC).

Aux pays membres, il leur a été demandé d'entreprendre des campagnes de sensibilisation pour le recrutement de plus de femmes dans les forces de défense et de sécurité, d'accompagner les différents ministères concernés dans la matérialisation des plans d'actions nationaux; de renforcer la participation des femmes à toutes les étapes du processus de la réforme du secteur de la sécurité, de promouvoir la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre en tant qu'outil d'aide à la concrétisation des engagements internationaux en matière d'égalité femmes-hommes.

En outre, les participants ont invité les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, à diligenter l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans nationaux.

Par ailleurs, il a été recommandé à la CEEAC de faciliter la mise en place d'un Groupe technique spécialisé sur le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action de la

résolution 1325 ; d'instituer la conférence des femmes pour la Paix en Afrique centrale, de mobiliser les fonds pour la mise en œuvre du Plan d'action régional ; de veiller à l'augmentation des effectifs féminins lors des déploiements des missions de soutien à la paix, et de mettre en place un réseau Femmes, paix et sécurité en Afrique centrale pour soutenir l'action des Etats membres de la CEEAC dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la reconstruction post-conflit.

Ces recommandations, y compris la feuille de route sur les actions prioritaires à mener, seront définitivement adoptées par les instances décisionnelles du sommet des chefs d'Etat de la CEEAC.

Rappelons que les travaux se sont déroulés en présence du consultant régional CEEAC/Unoca, Gérard Nduwayo. Après avoir présenté l'état des lieux de mise en œuvre de la résolution 1325, il a évoqué, entre autres, le contexte politique et sécuritaire marqué par des cycles de violence intervenue dans certains pays depuis 1960, au cours desquels les femmes ont payé un lourd tribut ; la volonté politique des Etats membres de la CEEAC dans la mise en œuvre de cette résolution ; les principaux défis à relever, etc.

La résolution 1325 a été adoptée



en octobre 2000 par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies. Elle réaffirme, entre autres, « le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix ». Elle souligne aussi « qu'il importe qu'elles participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées ».

A la fin des travaux, les participants ont félicité le secrétariat général de la CEEAC pour la mo-

bilisation des fonds nécessaires à la tenue de l'atelier qui a bénéficié de l'appui technique du bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca).

Dans son discours de clôture, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, représentée par sa directrice de Cabinet, Cornélie Gabrielle Adou NGapi, a exprimé sa satisfaction pour la qualité des échanges tout au long des travaux.

« Nous avons la ferme conviction que cette rencontre nous a donné l'opportunité de pro-

Des participants/ crédit photo Adiac céder à l'élaboration d'un plan d'action régional pour la mise en œuvre de la résolution 1325. Ce qui faciliterait une meilleure implication des femmes dans les mécanismes de prévention des conflits, de maintien et de consolidation de la paix dans la sous-région », a-t-elle déclaré.

La directrice de cabinet s'est dit persuadée que de nouvelles stratégies liées à la participation effective des femmes dans la prévention et la résolution des conflits seront élaborées et les moyens seront mobilisés pour leur mise en œuvre.

Yvette Reine Nzaba

LE FAIT DU JOUR

Un noble de l'animation radio s'en est allé

Jean Richard Mouyeni avait conféré à « JRM », initiales de ses nom et prénoms, (plutôt ses prénoms et nom) une notoriété que l'on peut, en matière de radio, considérer comme un inestimable succès d'antenne. Le destin vient de l'emporter ce 22 mai, privant les auditeurs de la chaîne nationale - c'est comme cela qu'il aimait nommer Radio-Congo- d'une sentinelle à la voix suave qui les réveillait de bon matin. Arrachant à sa famille un des siens qu'elle portait et continuera de porter dans son cœur.

Au tout début de sa longue carrière devant le micro, JRM se révéla dans sa tranche musicale «La Grande parade». Nous sommes dans le cours des années 1980-1990. Il exposait les grandes vedettes de la chanson dans tous les genres musicaux tel qu'on les adore : Rumba, Soukous, Soul, Blues, Funk, Jazz, Rock'n'roll, Reggae, Country, Disco, Zouk, et quoi



encore ! Il balançait Marvin Gaye et son hymne aux amoureux Sexual healing, passait sans se lasser Aretha Franklin, l'immense artiste musicienne américaine dans ses grandes signatures dont entre autres Let be, entremêlait sa voix à celles des musiques à la façon d'un disc-jockey bien rôdé.

JRM a marqué cette époque aux côtés de talentueux autres animateurs. On peut mentionner Sosso Gyvner,

Chrysostome Gérard, Raymond Moundzakama, Minguéli Solo Koffi, Hubert Bernard Mayassi, Claude Alain Yakite et beaucoup d'autres encore. Nul ne pourrait contester le fait qu'en ces temps-là, Radio-Congo ou la Voix de la Révolution congolaise, battait les records de l'audimat. On sait que la chaîne nationale travaille à la reconquête de son audience.

Increvable, JRM s'est relancé dans les temps présents qui vont leur temps, dirait Mayassi, avec «Noblesse antenne». Toujours beaucoup de musique, mais aussi une palette de conseils pratiques pour donner du sens à la mission éducative de la radio. Il assaisonnait le tout, en fonction de ce qui lui tombait sous la main, avec une tranche spécifique, une sorte de revue de littérature dédiée aux œuvres de ses compatriotes. Ce Congo qui écrit beaucoup lui donnait matière à commentaires et à anecdotes.

Un jour qu'il passa par nos bureaux aux Dépêches de Brazzaville, nous échangeâmes sur sa production par le côté qu'il semblait affectionner le plus, celui de la musique. Il nous fit voir de toutes les couleurs en repérant à toute aise les tubes que nous balançâmes sur notre DVD, révélant pour chacun, à quelques exceptions près, le nom de son compositeur. Il alluma ensuite son vieux tacot pour, nous confia-t-il, gagner Radio-Congo.

JRM avait son timbre de voix inimitable mais une diction éminemment châtiée qui rappelait peut-être son passage dans le monde de l'enseignement. Cette voix profonde des matinées de Radio-Congo s'est estompée pour l'éternité. Après avoir rempli son office sur cette terre des hommes en perpétuel mouvement. Adieu l'artiste ! Adieu JRM, le très-très « No.b.le.»

Gankama N'Siah

PRÉSERVATION DES FORÊTS

Le HCR prêt à soutenir les initiatives des réfugiés d'Ignié

L'agence onusienne a sensibilisé, le 25 mai, les réfugiés rwandais, centrafricains et congolais ainsi que la population de la localité (dans le département du Pool), à 45 Km au nord de Brazzaville, aux méfaits de la déforestation.

L'opération s'est déroulée en présence du conseiller à l'afforestation et au reboisement de la ministre de l'Economie forestière, des autorités locales et des communautés centrafricaine, rwandaise et de la République démocratique du Congo, installées à Ignié.

La sensibilisation n'a pas concerné seulement les réfugiés mais toute la population de la localité. L'action vise à promouvoir toutes sortes d'initiatives tendant vers la promotion de la protection de l'environnement. Elle accompagne également les mesures prises par le gouvernement allant dans le même sens.

« C'est important de prendre des mesures de façon à arrêter la déforestation qui avance rapidement dans ce district. En effet, les actions de reboisement, d'afforestation qui permettront de stopper la déforestation et de contribuer à limiter la pauvreté seront soutenues par notre organisme. Les habitants qui survivent grâce à l'exploitation de la forêt doivent changer leurs habitudes », a précisé Assouan Gbesso, responsable des programmes au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Presque un hectare de forêt est détruit par mois dans ce district au point où les méfaits de la déforestation sont fortement ressentis par la population locale. Les conséquences du changement climatique sont très visibles également dans cette communauté urbaine et ses environs, a fait remarquer Assouan Gbesso.

« Au cours des années 2012, le

froid attaquait les habitants depuis 6 h jusqu'à tard la nuit ; mais actuellement, nous vivons la pire chaleur dans Ignié. Dès les premiers jours du mois d'octobre, la pluie tombait déjà ; ce qui n'est plus le cas aujourd'hui », a indiqué Tsiba Mouaya, conseiller à l'afforestation et au reboisement au ministère de l'Economie forestière.



Le présidium des travaux

Selon ce dernier, l'arbre est un frère de l'homme du fait que l'un ne peut pas vivre sans l'autre. Les plantes apportent aux humains beaucoup de bienfaits, a-t-il poursuivi. Dans cette localité, la plupart des femmes préparent le manioc et c'est grâce aux branches d'arbres qu'elles exécutent parfaitement leur travail, a-t-il expliqué. Si l'on coupe tous ces arbres comment vont-elles encore préparer le manioc ?, s'est-il interrogé.

« Une érosion commence déjà à prendre de l'ampleur dans

le secteur de Mati, à quelques mètres de la sous-préfecture d'Ignié. Cela résulte sans doute des conséquences directes de la déforestation », a conclu Tsiba Mouaya.

Dans son mot de circonstance, le sous-préfet d'Ignié, Amedé Dzanga, a plaidé pour une prise en charge complète des réfugiés vivant dans les localités que couvre cette sous-préfecture, parce que « cette population ne vit que de sa dépendance à la forêt ».

Il a, par ailleurs, dénoncé l'abattage à outrance des arbres et le comportement inapproprié des réfugiés qui ne respectent pas les décisions des autorités locales. « Votre présence en ce lieu nous rassure que dans les prochains jours, la population ne va plus pratiquer le commerce illicite d'arbres. Les mesures d'accompagnement pourront sans doute enclencher une véritable résilience de la tentation de destruction de l'écosystème par notre population », a-t-il déclaré.

Rappelons que le rôle de l'arbre est très crucial dans la société du fait qu'il fournit de l'oxygène, sert à stabiliser les sols et donne de la nourriture à toutes sortes de créatures. L'arbre nous protège du soleil et sert de remède contre certaines maladies.

Rude Ngoma, stagiaire

RELIGION

Les Kimbanguistes fêtent Noël

L'Eglise de Jésus Christ sur la terre a célébré, le 25 mai à Brazzaville, sa fête de la Nativité, correspondant à la naissance, en 1916, de Salomon Dialungana Kiangani, son chef spirituel de 1992 à 2001.

Par le passé, les Kimbanguistes célébraient, à l'instar d'autres églises chrétiennes, la fête de Noël chaque 25 décembre. Ce qu'ils ont respecté de 1959 à 1998, soit pendant trente-neuf ans. A la suite de l'assemblée générale tenue à Nkamba, du 27 au 31 mars 1999, cette date a été révisée, les Kimbanguistes soutenant que Jésus-Christ n'était pas né le 25 décembre mais plutôt le 25 mai.

Les pasteurs Joseph Makouka, Azer Akouangué et Mathias Okolonele ont, à l'occasion, puisé des arguments sur la Bible pour illustrer la position géographique et climatologique de Narezath, la différenciation des calendriers juif, babylonien et grégorien pour expliquer aux fidèles kimbanguistes que la fête de Noël n'était pas le 25 décembre mais plutôt le 25 mai.

« Nous célébrons la fête de la Nativité, c'est-à-dire la naissance de notre seigneur Jésus-Christ. Cela peut pa-

raître paradoxal aux yeux de certains chrétiens et observateurs non avertis. En effet, après Jésus-Christ, la question de la date de naissance du Christ ne fut pas tranchée et les hypothèses qu'avançaient les pères de

l'Eglise ne parvenaient pas à convaincre », a expliqué le pasteur Joseph Makouka, représentant de la ville de Brazzaville au sein de l'église kimbanguiste, paroisse Plateaux des 15 ans.

Pour les Kimbanguistes, le

25 décembre est une date conventionnelle décidée par les pères de l'Eglise, par contre celle du 25 mai leur a été révélée. Bien que la position de cette église n'ait pas encore fait l'unanimité, elle suscite, cependant, critiques et railleries.

Dans la liesse et habillés en uniforme blanc et vert, les mouvements des fidèles kimbanguistes : groupes de fanfare, flutistes et choristes ont défilé sur les quelques artères pour marquer l'ancrage à la fête de la Nativité qui correspond, selon eux, à l'acceptation chrétienne de la fête de Noël.

Rappelons que Nkamba, siège de l'église kimbanguiste, est une localité de la République démocratique du Congo située dans la province du Bas-Congo. Construite par les fidèles de cette église, elle est connue pour être la ville de naissance de Simon Kimbangu, le père du Kimbanguisme.

Fortuné Ibara



Ouverture des festivités par une séance de prière (Adiac)

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE

L'Afrique pourrait bénéficier de l'aide chinoise

La déclaration est d'un officiel des Nations unies, le 23 mai, estimant que le continent doit avoir de nouveaux investissements dans les infrastructures, les capacités humaines et les industries pour qu'il obtienne des bénéfices optimaux.

Pour Stephen Karingi, directeur de la Division économique du renforcement des capacités à la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA), pour que l'Afrique obtienne des bénéfices optimaux du régime de libre-échange, il faudra de nouveaux investissements dans les infrastructures, les capacités humaines et les industries. « La Chine possède toutes les ressources qui, si elles sont déployées en Afrique, pourraient contribuer à la pleine réalisation de la Zone de libre-échange continentale », a expliqué Stephen Karingi, en marge de l'atelier technique de l'Initiative présidentielle sur les infrastructures.

L'officiel de l'ONU a noté que les bénéfices potentiels de l'accord commercial entre la Chine et l'Afrique sont immenses car, il réduira ou éliminera les barrières aux importations de marchandises fabriquées et négociées en Afrique. « Tout investisseur arrivant dans n'importe quel pays africain aura accès non seulement au marché domestique mais aussi à un marché d'environ 1,2 milliard de personnes », a-t-il rappelé.

Il a assuré que la délocalisation des industries attirées par la Zone de libre-échange continentale (Zlec) entraînera également des transferts de technologies sur le continent. Stephen Karingi a souligné que l'Afrique doit attirer des capitaux non pas seulement dans un secteur mais dans une variété de secteurs allant des secteurs d'extraction, intermédiaire et de valeur ajoutée aux assurances et services financiers. Dans le secteur de l'aviation, estime-t-il, les technologies chinoises pourraient permettre à l'Afrique de dépasser la dépendance vis-à-vis des entreprises occidentales qui dominent l'industrie.

D'après les chiffres du gouvernement kényan, le commerce intra-africain s'élève à environ 15 %, comparé à plus de 50 % sur d'autres continents, et cela à cause des barrières commerciales.

La Zlec a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent, assurant la libre circulation des activités et des investissements. Cela devrait, selon l'Union africaine, permettre d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine. Jusqu'à présent, l'Accord sur la Zlec a été ratifié par le Ghana et le Kenya, alors que quarante-quatre pays africains au total ont signé ce document.

Le traité instituant la Zlec devra être ratifié par vingt-deux pays au minimum pour entrer en vigueur. Une dizaine de pays dont le Nigeria ont émis des réserves sur les attentes de cette zone de libre-échange à laquelle ils n'ont pas encore adhéré.

Josiane Mambou Loukoula et Xinhua

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La Corée du sud soutient l'Afrique subsaharienne

Le pays a conclu le 23 mai, avec la Banque mondiale, un accord de partenariat pour un fonds d'affectation spéciale de dix millions de dollars, visant à soutenir les universités et les instituts de recherche de la sous-région du continent.

Signé en marge des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, l'accord permettra de former des talents locaux hautement qualifiés dans des domaines importants pour la transformation de l'Afrique, tels que les énergies renouvelables, le big data, l'intelligence artificielle et l'ingénierie.

En vertu de cette convention, la Corée du sud mettra en place un fonds d'affectation spéciale de dix millions de dollars auprès de la Banque mondiale pour soutenir le Fonds régional de bourses d'études et d'innovations (RSIF). « L'initiative Corée-Afrique vise à encourager les gouvernements africains à renforcer leur main-d'œuvre dans les domaines scientifiques et technologiques. Un atout précieux face à l'évolution rapide des marchés du travail », a souligné Annette Dixon, vice-présidente en charge du développement humain de la Banque mondiale.

De façon spécifique, ce programme permettra l'octroi de bourses d'études et de recherche pour les étudiants et les professeurs d'université, travaillant sur des technologies de transformation pertinentes en Afrique subsaharienne. Il permettra également le financement de programmes de formation doctorale, mais aussi la recherche collaborative entre les facultés des universités de la sous-région et les universités coréennes dans des domaines prioritaires tels que les technologies de l'information et de la communication, l'énergie solaire, le stockage de l'énergie et l'ingénierie, en mettant l'accent sur les secteurs de croissance innovants.

Créé en 2015, à l'initiative de la Côte d'Ivoire, du Kenya, du Rwanda et du Sénégal, le RSIF vise à contribuer à la création d'une main-d'œuvre technico-scientifique hautement qualifiée pour répondre aux programmes nationaux de développement et accélérer la transformation socio-économique de l'Afrique subsaharienne.

J.M.L.

TRAVAIL DISSIMULÉ

La CNSS détecte 6 849 entreprises illégales

Les résultats définitifs de la campagne organisée sur l'ensemble du territoire national ont été publiés le 25 mai, par le directeur du recouvrement et du contentieux, Elvis Abira Ibara.

Le rapport synthèse a été connu lors de la rencontre entre le comité d'organisation de la campagne et les partenaires sociaux, dirigée par le directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Evariste Ondongo.

Les résultats de cette campagne, qui a eu lieu du 2 octobre 2017 au 5 mai de l'année en cours, ont montré que 14 282 salariés ont été recensés pour 6 849 structures détectées, a expliqué le directeur du recouvrement et du contentieux. 475 entreprises et établissements, a-t-il poursuivi, ont été fermés et rouverts après le paiement des cotisations sociales.

Cette campagne a concerné notamment les établissements de commerce, microfinance, boulangeries, pharmacies, cabinets d'avocats, d'huissiers, hôtels, auberges, salons de coiffure et de couture, organes de presse, librairies, agences de voyages, auto-écoles, sociétés de gardiennage, ateliers de menuiserie et bien d'autres.

Parmi ces secteurs d'activité, a ajouté Elvis Abira Ibara, les services de la CNSS ont constaté plus d'illégalité dans le secteur de l'éducation et du commerce. Selon lui, cette opération se poursuivra dans les jours à venir malgré la publication de ces résultats.

L'objectif a été de détecter et affilier les employeurs non déclarés, recenser et immatriculer les salariés dissimulés ainsi que recouvrer les cotisations sociales.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à l'appui des partenaires sociaux, notamment la centrale syndicale, les syndicats des commerçants ainsi qu'à la bonne collaboration avec les ser-



Le comité d'organisation de la campagne (Adiac)

vices de la force publique et de la justice. « Les missions assignées à la campagne de lutte contre le travail dissimulé ont, dans l'ensemble, été remplies. La réussite de cette campagne a été facilitée par la bonne communication et l'information, la conscientisation des commerçants, la bonne tenue des équipes mobiles vis-à-vis des employeurs et bien d'autres », a-t-il dit.

A leur tour, les partenaires sociaux ont exhorté la CNSS à inciter les employeurs à payer leur cotisation statutaire, à prendre leur responsabilité vis-à-vis des employeurs véreux des structures à budget de transfert. Ils ont, en outre, émis le souhait de voir les textes relatifs aux commerçants et le salaire minimum interprofessionnel garanti des travailleurs (Simig) révisés.

Les résultats de chaque département se présentent de la manière suivante :

Brazzaville: 9 920 salariés recensés pour 4152 employeurs détectés; Kouilou: 1 360 salariés pour 1553

employeurs
Niari: 891 salariés pour 244 employeurs;
Bouenza-Lékoumou: 442 salariés

pour 100 employeurs; Pool: 284 salarié 165 détectés; Plateaux: 332salariés pour 162 employeurs; Les deux Cuvette: 225 salariés pour 183 employeurs; Sangha: 726 salariés pour 332 employeurs; Likouala: 108 salariés pour 58 employeurs.

Le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo, a assuré ces derniers de la poursuite de la campagne de lutte contre le travail dissimulé. L'initiative, a-t-il indiqué, permettra à sa structure de prendre en charge les Congolais dans les années à venir. « La CNSS est en parfaite collaboration avec les centres de formalité des entreprises au cas où une entreprise se créerait et se ferait enregistrer à ce centre », avant d'ajouter : « pour le Smig, le travail sera fait par la CNSS en collaboration avec l'inspection du travail à la prochaine campagne », a déclaré Evariste Ondongo.

Lydie Gisèle Oko

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un accident fait deux morts à Talangai

La tragédie s'est produite en fin de matinée du 26 mai, au niveau du Viaduc (entre le pont et le gymnase Nicole-Oba), occasionnant également plusieurs blessés dont un cas grave.

Il est 11 heures dépassées lorsqu'un bus de marque Hiace, en provenance du quartier Petit-chose, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, finit sa course bien cabossé entre le pont du Viaduc (arrêt génér-

al) et le gymnase Nicole-Oba. D'après les témoins, le bus venait à peine de descendre du pont du Viaduc quand il a eu une crevaison. Roulant à vive allure, le chauffeur n'a pas pu maîtriser son volant. C'est ainsi



Le bus cabossé après l'accident

que son véhicule est allé percuter le poteau électrique et le béton séparant les deux voies. A partir de ce choc violent, le bus a fait tonneau, occasionnant ainsi des morts, des évanouis et des blessés.

Selon des informations recueillies à l'hôpital de base de Talangai, situé non loin du lieu de l'accident, il y aurait eu navette d'une ambulance entre cet hôpital et le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) pour tenter de sauver les cas graves, alors que d'autres blessés prenaient déjà les premiers soins.

S'agissant des statistiques, le directeur général de l'hôpital de base de Talangai, Raphaël Issoïbeka, a indiqué qu'il y a eu vingt accidentés, parmi lesquels deux morts, dont le chauffeur, et un client à bord, puis trois cas envoyés au CHU-B.

Bruno Okokana

UNION AFRICAINE

Les réformes institutionnelles portent sur quatre domaines essentiels

Pour atteindre les objectifs visés, les Africains sont appelés à changer leurs méthodes de travail, a indiqué l'ambassadeur du Rwanda, Jean Baptiste Habyalimana, dans un exposé à l'occasion de la Journée de l'Afrique célébrée le 25 mai. L'événement a réuni cette année, au ministère des Affaires étrangères, le corps diplomatique accrédité au Congo.

Le diplomate rwandais a estimé que l'Afrique peut, à l'horizon 2063, devenir un continent prospère, où règne la paix, la sécurité, la bonne gouvernance, bref, un continent uni autour d'un développement intégré, si elle agit conformément aux réformes qui seront engagées dans l'Union africaine (UA). Parmi celles-ci, « le plus important et le plus difficile, c'est le financement » de l'organisation continentale, a souligné Jean Baptiste Habyalimana. Il s'agit notamment de financer l'UA par les propres moyens des pays africains de manière pérenne. Cette réforme « prioritaire favorisera une souveraineté financière et politique » de l'organisation, dont 80% du budget dépend encore des donateurs étrangers.

L'ambassadeur a illustré son propos sur les cotisations de l'exercice 2016 ayant permis, selon lui, à vingt-cinq Etats d'exécuter intégralement leurs contributions, à quatorze autres de verser la moitié alors que quinze pays n'avaient donné aucun centime. « Les programmes de l'UA doivent être financés par ses propres moyens de façon pérenne », a insisté Jean Baptiste Habyalimana, déplorant le degré de dépendance actuelle vis-à-vis des partenaires extérieurs.

Outre le financement, l'UA doit également, dans ses réformes, recentrer ses priorités essentielles au plan continental, veiller sur une division claire du travail entre l'organisation elle-même et ses communautés économiques régionales, mais aussi gérer efficacement l'union tant au niveau politique qu'opérationnel. « Les méthodes de travail au sommet de l'UA semblent être inefficaces et entravent la prise de décisions et la mise en œuvre de celles-



Photo de famille

ci », a soutenu l'ambassadeur qui a regretté le fait que les ordres du jour trop surchargés des sommets empêchent des échanges sur des questions stratégiques, qui devraient retenir l'attention des chefs d'Etat.

Les réformes institutionnelles de l'UA sont appelées de tous les vœux parce que l'organisation est critiquée pour « son manque de crédibilité aux yeux des citoyens », « sa dépendance démocratique et financière aux bailleurs de fonds internationaux », a fait savoir Jean Baptiste Habyalimana. Pour tenter de remédier à cette situation, les dirigeants africains

avaient, lors du 25^e sommet de l'UA, confié au président rwandais, Paul Kagame, de mener une étude sur la réforme constitutionnelle de l'organisation. Les grandes lignes de cette réforme avaient été présentées lors du sommet de janvier 2017 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Il s'agissait d'un dispositif de gouvernance aux défis majeurs auxquels fait face l'UA.

Dans son rapport, le chef de l'Etat rwandais dénonçait l'échec constant des décisions de l'UA qui

entraînaient une crise de mise en œuvre. C'est le cas des financements de l'institution assurés en bonne partie par des aides extérieures, une capacité de gestion limitée, une absence de responsabilité de rendement à tous les niveaux et des méthodes de travail inefficaces.

L'ambassadeur du Rwanda a été précédé, dans son exposé, par son homologue camerounais, Komidor Njimoluh, qui a développé le thème portant sur le témoignage et œuvres de la vie de Nelson Mandela, en présence du ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo.

Nestor N'Gampoula

UNION PARLEMENTAIRE AFRICAINE

Un soutien apporté au Burundi

L'organisation a adopté, lors de la 72^e session de son comité exécutif tenue à Bujumbura, du 22 au 23 mai, une déclaration de soutien au peuple burundais, en proie depuis plusieurs années aux problèmes politiques.

Les parlementaires africains ont convenu que chaque fois qu'il y a un problème politique dans un pays membre de l'union, le dialogue ne devra pas être rompu et la diplomatie parlementaire devra donner sa pleine mesure en accompagnant des actions menées par le gouvernement du pays concerné, afin de le réintégrer dans le concert des nations au lieu de lui infliger des sanctions économiques.

La déclaration adoptée servira d'instrument à l'UPA de mener son plaidoyer en faveur du Burundi auprès de l'Union africaine, de l'Union européenne, du parlement panafricain et de bien d'autres organisations pour desserrer l'étau autour de ce pays, notamment la levée des sanctions économiques infligées contre lui.

Dans le même ordre d'idées, le président du comité exécutif de l'UPA, Cypriano Cassama, a noté, dans son discours d'ouverture des travaux, que le Burundi a franchi un pas dans la consolidation de la démocratie, en organisant des élections politiques dont la dernière en date est le récent référendum constitutionnel.

Par ailleurs, au cours de cette 72^e session du comité exécutif, en dehors de l'adoption de la déclaration sur le Burundi, les participants ont également amendé le Règlement intérieur de leur organisation et adopté le rapport financier 2017 de l'UPA.

En outre, ils ont projeté la tenue de la conférence des présidents en septembre. A cette prochaine réunion, dont la date et le lieu seront à préciser, sera élu le secrétaire général de l'UPA. Cette organisation parlementaire a été créée à Abidjan (Côte d'Ivoire), en février 1976, et compte à ce jour une quarantaine de parlements nationaux en qualité de membres ainsi que plusieurs pays et organisations en tant qu'observateurs.

Notons que la délégation congolaise aux assises de Bujumbura a été conduite par Pierre Obambi, premier secrétaire de l'Assemblée nationale.

Roger Ngombé



Pierre Obambi,
chef de la délégation congolaise à Bujumbura

SALLE DE FÊTES

D & S Chapiteau
Divine et Sarah Chapiteau
Suivez vos cérémonies

- * Anniversaire
- * Dîner
- * Mariage coutumier, officiel
- * Retrait de deuil
- * Baptême
- * Séminaire
- * Conférence
- * Atelier, etc

Salle climatisée, chaises VIP, tables, sonorisation pro, écrans...

Adresse: 46 rue Mpouya Ouenzé. Av de la tsiémé.
☎ 06 959 01 87 / 04 048 62 80 Divine et Sarah Chapiteau

UBA
United Bank for Africa

Journée Mondiale de l'Afrique
Vendredi 25 mai 2018

La banque UBA célèbre la Journée de l'Afrique
Les couleurs de l'Afrique: la célébration de notre diversité

71^e ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Un nouveau plan stratégique quinquennal adopté

Les participants à la rencontre annuelle qui s'est ouverte le 21 et qui prendra fin le 26 mai à Genève, en Suisse, ont adopté, le 23 mai, un nouveau plan stratégique de la santé pour les cinq prochaines années.

Ce plan qui constitue le treizième programme général de travail de l'OMS est structuré de manière à contribuer aux efforts mondiaux pour atteindre les Objectifs de développement durable. Il met un accent particulier sur l'Objectif de développement durable, notamment celui de permettre à tous les populations du monde de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, d'ici à 2030.

Le programme fixe trois objectifs principaux, à savoir faire en sorte que d'ici à 2023, environ un milliard de personnes supplémentaires bénéficient de la couverture sanitaire universelle; un milliard de personnes supplémentaires soient mieux protégées dans les situations d'urgence sanitaire et un milliard de personnes supplémentaires bénéficient d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être.

Par ailleurs, selon les estimations de l'OMS par rapport à ce plan, la réalisation de cet objectif qualifié de « triple milliard » pourrait permettre de sauver vingt-neuf millions de vies dans le monde.

S'adressant à l'Assemblée, le directeur général de cette organisation, Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré aux délégués et experts en santé que ce nouveau plan stratégique est très ambitieux, parce qu'il contribuera à l'amélioration du bien-être des hommes au niveau mondial. Cependant, pour réussir ce plan, l'Organisation devra procéder à un certain nombre de réorientations stratégiques afin d'atteindre ces objectifs. Ceci, à travers l'accroissement de son leadership en santé publique, en accordant la priorité à l'impact de santé dans les pays et en garantissant l'accès à des informations stratégiques fiables, plus précisément en ce qui concerne les questions liées à la santé des gens.

Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, les grands sujets qui sont en discussion au cours de cette rencontre portent sur les activités de l'OMS concernant les situations d'urgence ; le règlement sanitaire international; le cadre de préparation en cas de grippe pandémique ; les maladies non transmissibles; le choléra; la tuberculose; les morsures de serpents; l'activité physique; la santé numérique; les technologies d'assistance; le poliovirus.

En dehors de ces points, l'Assemblée examinera également au terme de cette réunion, d'autres sujets. Il s'agit notamment de l'accès aux médicaments essentiels et aux vaccins sans oublier les questions liées à la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent.

Notons que l'Assemblée mondiale de la santé est l'organe décisionnel suprême de l'OMS. Elle réunit les représentants de ses États membres. Sa principale mission est d'arrêter la politique de l'Organisation.

AFRIQUE DU SUD

Le chef de l'Etat décide de verser la moitié de son salaire à un fonds de charité

Cyril Ramaphosa a fait part de sa décision le 23 mai, devant les députés, lors du débat sur le vote du budget de la présidence par le parlement.

Le président sud-africain a annoncé que le fonds qui sera bientôt mis en place sera baptisé « Nelson-Mandela Thuma-Mina-Fund » et géré par le Fonds Nelson-Mandela. « C'est une initiative privée menée par les citoyens et tous ceux qui ont les moyens seront encouragés à consacrer une petite part de leurs salaires au soutien de nombreux petits projets qui construisent le pays », a expliqué le président.

Ce fonds sera lancé le 18 juillet, à l'occasion du centième anniversaire de feu le président Nelson Mandela, a promis Cyril Ramaphosa.

En tant que président, il affiche des revenus s'élevant à 3,6 millions de rands (environ 293 000 dollars) par an.

« Alors que nous entreprenons ce travail important ensemble, alors que nous poursuivons le voyage le long du chemin de la croissance et de la transformation, nous sommes imprégnés d'un nouvel esprit », a indiqué le chef de l'Etat.

En réalité, il s'agit d'un esprit ravivé, un esprit de solidarité, de service et d'humanité partagée, a-t-il poursuivi.

« C'est l'esprit qui nous a poussés à laisser nos guerres derrière nous, à mettre de côté nos différends et à forger une nation d'individus égaux », a estimé Cyril Ramaphosa.

« En travaillant ensemble, en unissant toutes nos ressources et capacités, en embrassant ce qui nous unit et en luttant contre ce qui nous divise, je suis sûr que nous atteindrons notre destination », a ajouté le président sud-africain.

CENTRAFRIQUE

Le gouvernement se mobilise face à la menace d'Ebola

Les autorités du pays, avec l'appui des partenaires, sont en alerte pour lutter contre l'épidémie au cas où elle ferait son apparition sur le territoire.

Dès l'annonce de l'épidémie dans la partie nord-ouest du Congo-Kinshasa, frontalière avec la partie sud de la République centrafricaine (RCA), le gouvernement centrafricain a fait preuve de mobilisation.

La semaine dernière, les autorités ont institué des séances journalières de briefing des membres du

sonnel de santé, « capable d'identifier des cas suspects ou avérés, de faire des prélèvements, de prendre des mesures idoines, d'alerter les autorités de la santé publique, de se protéger et de protéger les malades ».

Pierre Somsé a, entre autres, rassuré l'opinion publique en affirmant que le gouvernement et ses part-



gouvernement sur les modes de transmission et de prévention de l'épidémie d'Ebola. Lors de ces séances, le ministre centrafricain de la Santé et de la population, Pierre Somsé, a expliqué que des communautés des zones forestières ainsi que sept grandes familles de rongeurs sont porteuses du virus sans développer la maladie, jusqu'à ce que leurs anticorps puissent éliminer ce virus. C'est pourquoi, il a annoncé la réactivation de huit points de contrôle naguère établis lors des précédentes alertes, surtout dans une zone forestière située dans le sud-ouest de la RCA, géographiquement proches des villes congolaises incriminées.

Le ministre de la Santé a aussi fait mention de la formation du per-

sonnel de santé (OMS) notamment avec sa représentante Marie-Constance Razaimanga, travaillent à la maîtrise de la fièvre hémorragique d'Ebola, au cas où elle surviendrait. De son côté, le ministre centrafricain des Transports et de l'aviation civile, Théodore Jouso, a signalé l'installation à l'aéroport de Bangui d'une caméra thermique destinée à prendre systématiquement la température de tous les passagers débarquant là, insistant sur le fait que toutes les compagnies aériennes qui desservent la capitale centrafricaine, Bangui, sont informées de ce dispositif pour détecter des cas suspects dus à l'infection du virus d'Ebola.

Il a reconnu que « la mobilité des personnes et des biens, notam-

ment des passagers suspects ou malades et des animaux morts, sont de véritables vecteurs de la propagation de l'épidémie ».

Exceptionnellement, l'Institut Pasteur de Bangui a ouvert, la semaine dernière, son laboratoire de traitement de l'épidémie d'Ebola pour mettre en confiance toutes les personnes vivant en terre centrafricaine de son dispositif de riposte.

En plus de ces dispositifs, le gouvernement a mis un accent particulier sur la sensibilisation de la population longeant le cours de l'Oubangui sur l'absence de cas avéré du virus déjà enregistré dans le pays, le contrôle du mouvement des personnes sur les cours d'eau, la manipulation et/ou la consommation d'animaux sauvages infectés, le lavage des mains, le contact avec des sujets suspects ou malades, etc.

Malgré la grave crise politico-militaire et la présence d'éléments armés dans le sud-est du pays, certains agents de santé ont repris du service. C'est le cas dans la ville de Mobaye (sud-est), d'après le député de la circonscription, Heureux-Maxime Ngarendo, qui en est revenu il y a de cela moins d'une semaine. Il en est de même pour la ville de Bangassou (sud-est). Dans certaines contrées où le personnel de santé fait défaut, les ONG humanitaires prennent le relais.

Avec la crise donc, a fait remarquer une source proche du ministère de la Santé, le plus gros problème serait celui des moyens de transports, notamment aériens, permettant d'évacuer rapidement les cas suspects. A cela pourrait s'ajouter, dans le cadre de la sensibilisation, l'incapacité de la radiodiffusion nationale à couvrir l'ensemble du territoire, se limitant exclusivement à Bangui.

NIGERIA

Des hommes armés enlèvent 42 passagers dans le nord-ouest

L'information a été donnée, le 23 mai, par le Syndicat national des travailleurs des transports routiers (NURTW).

Les incidents se sont produits entre mardi soir et mercredi matin, a expliqué un membre du NURTW à « PR Nigeria », un média local de la capitale du pays Abuja. Ce bilan est intervenu un jour à peine après l'enlèvement par des hommes armés de la femme d'un commissaire et de six autres personnes dans l'Etat de Zamfara, dans le nord-ouest du pays.

Le dirigeant du syndicat, qui a préféré garder l'anonymat, a indiqué que certains chauffeurs des véhicules qui ont pu échapp-

per à la surveillance des ravisseurs ont raconté ces faits au NURTW. La majorité des passagers était des femmes et des enfants se rendant dans l'Etat de Kano, dans le nord-ouest du Nigeria, au moment des enlèvements, a ajouté la source.

Inquiets des enlèvements et meurtres incessants, le syndicat a déconseillé à ses membres d'emprunter les routes avant le déploiement de soldats et autres agents des forces de l'ordre.

Un commandant de l'armée a rapporté, le 22 mai, que soixante-huit bandits locaux ont été tués et plusieurs autres blessés lors d'affrontements avec l'armée, dans l'Etat de

Zamfara, depuis le mois d'avril. Plus d'une dizaine d'attaques ont été enregistrées dans la région depuis le début de l'année, malgré les efforts de l'administration Buhari pour calmer la situation. Le président nigérian, Muhammadu Buhari, s'est récemment rendu dans l'Etat, où il a rencontré les dirigeants traditionnels et communautaires pour discuter de la situation sécuritaire.

Le mois dernier, le chef de l'Etat a ordonné le déploiement de troupes en Zamfara, afin de mettre un terme aux meurtres commis par les bandits armés qui ont tué une centaine de personnes en quelques mois.

Rock Ngassakys et Xhinua



LE RESEAU DES SMARTPHONES

BONNE FÊTE MAMAN

Où qu'elle soit, souhaitez-lui
une bonne fête

Composez *121*4#

PUBLICIS
ONE
AG Partners



DIPLOMATIE

La fête nationale du Cameroun placée au Congo sous le signe du renforcement des liens d'amitié et de coopération

A Brazzaville, la 46^e édition de la fête de l'unité du Cameroun a été célébrée, le 23 mai, sur le thème : « Citoyens camerounais, restons unis dans la diversité et préservons la paix sociale, pour un Cameroun stable, indivisible et prospère ».

« Nous rééditons aujourd'hui cette fête à Brazzaville, comme moment de communion entre Camerounais et Congolais qui ont en partage le même destin de vivre ensemble pour la prospérité des peuples de la sous-région Afrique centrale », a déclaré l'ambassadeur du Cameroun, Komidor Njimoluh, devant un parterre d'invités composé, entre autres, des membres du

gouvernement représentés par Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

Dans son discours, le diplomate camerounais a exprimé sa joie suite à l'ouverture d'un consulat du Cameroun à Ouesso, dans le département de la Sangha, dont les nouveaux agents, composés d'un ministre conseiller, d'un premier conseiller, d'un consul, d'un premier secrétaire et d'un premier consul, ont été présentés le soir même aux invités.

En effet, le Cameroun est le premier pays à avoir un consulat dans la ville de Ouesso. Cette mutation, a-t-il dit, « témoigne de la consistance et de l'exemplarité des relations qui unissent les deux pays ». Cette initiative diplomatique, a poursuivi

l'ambassadeur, « anticipe sur l'avenir de cette ville promise à un rôle pilote dans le processus d'intégration sous-régionale en cours ».

En plus, il a affiché son optimisme quant à la redynamisation des principaux axes de coopération entre son pays et le Congo, en faisant allusion, entre autres, à la relance de la Commission mixte Cameroun-Congo dont les campus sont respectivement installés à Sangmélina et à Ouesso ; la finalisation du corridor Yaoundé-Brazzaville, le lancement effectif du projet du barrage hydroélectrique inter-Etat de Chollet et l'amplification de la coopération entre les villes jumelées d'Owando et de Sangmélina.

Il s'en est félicité aussi du renforcement de la coopération dans des

corps d'élite de la police ainsi que des échanges de coordination entre les forces armées des deux pays dans la sécurisation du golfe de Guinée. Il souhaite que la coopération entre le ministère de la Justice du Congo et l'Enam du Cameroun se renforcent davantage dans le cadre de la formation des corps de magistrature des deux pays.

Par la même occasion, l'ambassadeur a adressé ses félicitations au Congo pour le retour de la paix dans le département du Pool, et pour « l'apaisement des consciences suite à l'ouverture des procès en cours, qui participent à la quête permanente de clarification nécessaire à la cohésion nationale », soulignant en même temps « le leadership du Congo sur toutes les questions liées

à la protection de l'environnement et de l'économie verte ».

Saluant également l'engagement du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, pour le retour de la paix en Libye, l'ambassadeur estime que la crise dans ce pays pose en définitive la question de la stabilité et de l'avenir de l'Afrique, et souhaite que ce continent « accomplisse enfin son intégration effective ».

Parlant de l'Union africaine, il souhaite que les réformes annoncées « aillent jusqu'à l'essentiel : la marque particulière de l'Afrique digne et fière de sa souveraineté ». Sur l'unification du Cameroun, l'ambassadeur Komidor Njimoluh a critiqué et balayé d'un revers de la main les « velléités séparatistes » et a plutôt souhaité sa réunification. « La réunification du Cameroun, après l'œuvre balkanisatrice de la colonisation doit être vécue par tout Africain comme une victoire qui doit être sauvegardée comme un patrimoine, tout en gardant à l'esprit que le vivre ensemble est une expérience en perpétuelle amélioration », a-t-il dit.

La fête nationale du Cameroun, appelée aussi fête de l'unité, est commémorée tous les 20 mai. Cette date marque la naissance de la République unie du Cameroun et la fin du système fédéraliste. A Brazzaville, la soirée a été fortement agrémentée par la musique du terroir.

Yvette Reine Nzaba



L'ambassadeur Komidor Njimoluh délivrant son message/crédit photo adiac



Une vue des invités/crédit photo adiac

" Enfin au CONGO ! "

Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ
LES
BIENVENUS ! "

- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

G5 SAHEL

Un mandat renforcé réclamé à l'ONU

La demande a été formulée par le secrétaire permanent de la force militaire G5-Sahel, Maman Sidikou, mais celle-ci a été aussitôt rejetée par les Etats-Unis qui refusent toute implication accrue des Nations unies dans la force antidjihadiste.

L'ONU doit fournir un « apport à un niveau plus approprié » au G5-Sahel que l'actuel soutien logistique fourni par sa force de Casques bleus déployés au Mali, qui reste trop limitée, a déclaré Maman Sidikou ayant dirigé, au cours de sa carrière, plusieurs opérations de maintien de la paix de l'ONU. Ceci passe « par des contributions obligatoires » des membres des Nations unies, a-t-il estimé.

Le secrétaire permanent du G5 Sahel a insisté qu'il était nécessaire « de doter la Force Conjointe (G5-Sahel) d'un mandat renforcé » et « des ressources nécessaires pour achever son opérationnalisation et assurer sa pleine capacité d'intervention ». « Nous sommes encore loin d'avoir atteint une bonne vitesse de croisière dans la mise en œuvre concrète de notre réponse sécuritaire à la crise qui menace totalement de déstabiliser le Sahel et ses environs », a-t-il résumé. « Même si plus de 80% de nos effectifs sont déjà déployés à notre quartier-général de Sévaré et au niveau des trois zones opérationnelles, il n'en demeure pas moins que nos troupes sont encore généralement mal équipées, les bases militaires et plus globalement la logistique nécessaire à une intervention efficace font défaut », a précisé Maman Sidikou.

De son côté, la secrétaire générale adjointe aux opérations de maintien de la paix des Nations unies, Bintou Keita, a abondé dans le même sens. « Il reste encore beaucoup à faire », a-t-elle affirmé, en évoquant les « retards » pris dans la mise en œuvre de la force. Et poursuivant son propos, elle a réclamé « des contributions

obligatoires » des membres de l'ONU pour assurer une aide pérenne au G5-Sahel. a représentante de l'Union africaine auprès des Nations unies, Fatima Kyari Mohammed, a demandé également un soutien plus fort de l'ONU à l'unité militaire naissante, avec « un mandat robuste sous chapitre 7 » de la Charte qui autorise le recours à la force.

Les Etats-Unis opposés aux appels à une force plus robuste

Répondant à ces préoccupations, la diplomate représentant les Etats-Unis au Conseil de sécurité, Amy Tachco, a déclaré : « Une combinaison d'appuis bilatéraux et multilatéraux au Sahel permettra de satisfaire les besoins financiers et logistiques de la force ». Elle a opposé une fin de non-recevoir aux appels à une implication accrue de l'ONU pour aider la force conjointe, et rappelé que des millions de dollars ont été déjà apportés à la région d'une manière bilatérale par Washington depuis des années. « Nous n'accepterons aucune proposition allant dans ce sens au Conseil de sécurité », a insisté la représentante américaine, qui a demandé aux pays ayant prévu des contributions financières de « décaisser les fonds promis ».

Dans son intervention, l'ambassadeur français à l'ONU, François Delattre, a fait valoir des « avancées importantes » dans la mise en œuvre de la force G5-Sahel, dont la création avait été ardemment poussée en 2017 par la France. « Les progrès sur le terrain sont réels », a-t-il assuré alors que la force a effectué deux opérations de-

puis sa mise sur pied.

En raison d'une opposition ancienne des Etats-Unis, premier contributeur financier aux Nations unies, à voir l'ONU s'impliquer dans la force G5-Sahel, son financement et ses moyens ne viennent que de contributions volontaires (pays fournissant les troupes ainsi que la France, l'Union européenne, l'Arabie saoudite...). C'est pour cela que dans un communiqué, le Conseil de sécurité a appelé, le même jour, les cinq membres fondateurs du G5-Sahel à lui faire « atteindre sa pleine capacité opérationnelle dès que possible » et aux donateurs à débloquer leurs fonds « pour accélérer sans retard » la pleine aptitude de la force à agir.

Le 23 février dernier, lors de la Conférence internationale de haut niveau sur le Sahel, qui s'était tenue à Bruxelles, l'ONU, l'Union européenne et les Etats du G5 Sahel avaient signé un accord technique en vue de fournir un « soutien opérationnel et logistique » spécifique à la Force conjointe à travers la Minusma, conformément aux conditions fixées par la résolution 2391 (2017), adoptée par le Conseil de sécurité en décembre 2017. Les bailleurs de fonds s'étaient, à cette occasion, engagés à appuyer la force antidjihadiste à hauteur de quatre cent quatorze millions d'euros. Le Conseil de sécurité estime que la pleine capacité opérationnelle de cette force passe par le décaissement rapide de toutes les contributions nationales, le déploiement de toutes les troupes, la résolution des problèmes de commandement et de contrôle restants et l'opérationnalisation du cadre de conformité.

Créé en 2014, le G5 Sahel a pour objet de renforcer la maîtrise des initiatives de lutte contre les menaces qui pèsent sur la paix, la sécurité et le développement au Sahel.

Nestor N'Gampoula

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS

Antonio Guterres auprès des troupes de la Minusma

Le secrétaire général de l'ONU passera la journée du 29 mai, au Mali, auprès des soldats de la paix et du personnel de la mission onusienne de maintien de la paix au Mali.

Dès son arrivée, Antonio Guterres assistera à une cérémonie en mémoire aux Casques bleus tués au Mali. « Pour la quatrième année consécutive, la mission de maintien de la paix au Mali a subi, en 2017, la plus grande perte en vies humaines, avec vingt et un Casques bleus et sept civils tués », rappelle un communiqué des Nations unies. Le déplacement du Secrétaire général au Mali est également une visite de solidarité pour le Ramadan qui a débuté la semaine dernière, au cours de laquelle le chef de l'ONU « va jeûner », précise la même source.

Alors que le Mali se prépare à une élection présidentielle fin juillet, le patron de l'ONU rencontrera le président Ibrahim Boubacar Keïta, 73 ans, candidat à sa réélection; le Premier ministre, Soumeylou Boubèye Maïga, et d'autres responsables maliens. Le secrétaire général se rendra aussi dans plusieurs régions du pays pour y rencontrer des autorités locales, des membres de l'ONU ainsi que des représentants de communautés de femmes, de jeunes et de religieux, a indiqué l'ONU, sans préciser de lieux. Déployée dans le pays en juillet 2013, la Mssion des Nations unies au Mali (Minusma) -qui compte environ douze mille cinq cents militaires et policiers- a perdu au total plus de cent soixante Casques bleus, dont une centaine dans des actes hostiles. Pour l'experte Comfort Ero, spécialiste de l'Afrique à l'International Crisis Group, la militarisation croissante du Sahel, incluant le Mali, n'est pas un bon signe. « Nous appelons à un changement stratégique » pour revenir à un chemin politique afin de régler les conflits dans la région, a-t-elle confié. « Après six ans d'interventions militaires, nous n'avons pas vu de changement significatif sur le terrain » et « nous n'avons pas vu les dividendes de tous ces engagements armés », a déploré cette experte, en allusion à l'opération française Barkhane, à la force naissante G5-Sahel et à la Minusma.

Au cours de son séjour de deux jours, le patron de l'ONU sera accompagné de ses secrétaires généraux adjoints pour le Soutien logistique et les Opérations de paix, respectivement Atul Khare et Jean-Pierre Lacroix, ainsi que de la directrice de l'Unicef, Henrietta Fore, selon un communiqué des Nations unies.

Créée par le Conseil de sécurité en 2013, la Minusma a pour mandat d'appuyer la mise en œuvre par le gouvernement, les groupes armés des coalitions Plate-forme et Coordination, ainsi que par d'autres parties prenantes maliennes, de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Et ce, en particulier dans ses dimensions politiques et ses aspects liés à la sécurité, notamment le rétablissement et l'extension progressifs de l'autorité de l'État.

Josiane Mambou Loukoula

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

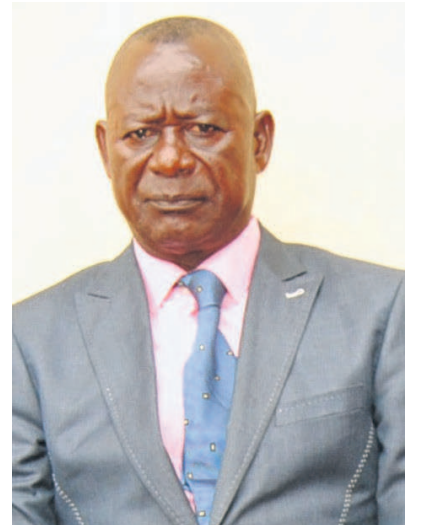
L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

NÉCROLOGIE

Le colonel Dzoka Marcel et famille, Anna Félicité Mabilia, les enfants Mima Ondzé, Mélodie Naturelle Oya, Davina, Grace ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès tragique de leur cadet, époux, père et grand-père Camille Ondzé, agent retraité de l'ARC, survenu le 22 mai 2018 à l'hôpital général A. Cissé de Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu si arrê 2 poteaux, à Nkoukou. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Isabelle Adzodié, journaliste à Télé Pointe-Noire et Dénise Adzodié, Nelly Adzodié, informent parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, Edith Rachelle Adzodié, survenu le 23 mai à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis dans la rue Djiélé, à Talangaï (Petit-chose). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

UNESCO

La Semaine africaine 2018 en images

La manifestation a donné à voir aux visiteurs une multitude d'expressions vivantes héritées des ancêtres de l'Afrique telles que transmises à ses descendants par les arts du spectacle ; les connaissances et le savoir-faire nécessaire à l'artisanat.

Tels les gardiens de la fragilité du patrimoine culturel immatériel, les exposants ont marqué, par leur présence, la volonté du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Fiers, les Burundais ont dansé. Passionnés, les sapeurs ont défilé. Heureux, les artisans ont exposé.

Tous, avec une idée d'être le gardien du patrimoine culturel immatériel différent, utile au dialogue interculturel qui encourage les uns et les autres au respect d'autres modes de vie. De passage à Paris après sa mission à Cannes, la directrice de la Culture et des arts du Congo, Mireille Opa, est venue assister à la conférence dédiée au patrimoine culturel immatériel. Elle a également visité les stands.

Marie Alfred Ngoma



Mireille Opa (à gauche) à la sortie de la conférence sur le patrimoine culturel immatériel



Unesco Semaine Africaine prestation des danseurs burundais

EXPOSITION

Biennale de l'Art africain contemporain « Dak'Art »

Depuis le 3 mai dernier jusqu'au 2 juin, Dakar vit à l'heure de la biennale Dak'Art, placée cette année sous le sceau d'Aimé Césaire. Parmi les exposants, le Congolais Divin Diakouika.

Ancien étudiant en architecture, Divin Diakouika, venu à Dakar, au Sénégal, il y a 10 ans, expose au off de la prestigieuse Biennale de l'Art africain contemporain, Dak'Art.

Durant un mois, il sera permis aux visiteurs dakarois à la maison des élus locaux en face de l'hôtel Pullman, en plein



« La chaise du poète signifie le trône de la poésie qui connecte l'écrivain au divin source de l'inspiration »

centre-ville, d'admirer la chaise du poète réalisée par l'artiste en papier mâché.

Selon les explications du Congolais, il s'agit d'une chaise bibliothèque équipée d'une connexion Bluetooth permettant la lecture audio des livres. « La chaise du poète signifie le trône de la poésie qui connecte l'écrivain au divin source de l'inspiration », explique-t-il.

M.A.N.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

MAI 68

EXPOSITION
MAI 68 - LA BANDE SON
DU 23 MAI AU 1ER JUIN
A découvrir en chansons un appartement reconstitué de 1968, une 2 chevaux...

TABLE RONDE
REGARDS CONGOLAIS
SUR MAI 68
SAMEDI 26 MAI - 18H00

Dans le cadre des 50 ans de mai 68, cette conférence présente des témoignages de Congolais qui étaient étudiants en France pendant le mois de mai 1968. Ils sont depuis devenus doyen d'université, écrivain, magistrat, économiste... Avec le Pr. Nzete, Mme Milandou Kanza, M. Dacy, Pr. Bokiba et M. C. Kinzouza.

Entrée Libre

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Le Musée Galerie du Bassin du Congo
Présente

Du 04 mai au 04 juillet 2018, **LES FEMMES PLASTICIENNES DU CONGO (AFPC)** dans "l'évolution de la femme africaine au cours du temps" une exposition vente de **peinture, Sculpture, art Batik, Photographie.**

Spéciale hommage à Tatiana TSOLO

ARTS ET EXPRESS
LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Adresse : 84, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville. +242 06 666 70 65

AUDIT DU FICHER ÉLECTORAL

Le rapport de l'OIF ménage la Céni

Les conclusions de la mission effectuée du 6 au 26 mai relèvent que les quelques anomalies constatées sur le document ne sont pas de nature à remettre en cause le travail abattu par la Centrale électorale.

Le fichier électoral a été bel et bien audité par une équipe d'experts pilotée par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), du 6 au 26 mai. Le rapport de cette mission a été présenté le 25 mai à Kinshasa. Les experts auxquels se sont joints les délégués de l'opposition, de la majorité présidentielle et de la société civile sans oublier les représentants de l'Union européenne, de l'Union africaine et de la Monusco ont scruté de fond en comble ce document. Il était question d'apprécier l'intégrité et l'inclusivité des données collectées dans ce fichier publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), à la lumière des instruments internationaux auxquels la République démocratique du Congo a adhéré.

Selon le rapport présenté par l'OIF, il ressort que dans l'ensemble, le fichier électoral est crédible bien que contenant quelques anomalies susceptibles d'être corrigées. « Un fichier électoral inclusif, exhaustif et actualisé mais perfectible et donc nécessitant des améliorations », a relevé l'équipe d'experts. Les recommandations à court et moyens termes faites à la Céni, aux partis politiques et à la société



La tribune lors de la restitution du rapport des travaux d'audit du fichier électoral

civile ne visent qu'à l'améliorer. Le rapport d'audit met en exergue des faiblesses mais aussi des points forts dudit fichier qui, en somme, demeure perfectible. Des déficiences, il a été constaté la présence d'électeurs sans empreintes à hauteur de 16,6% (soit 6 400 000 personnes) répartis sur l'ensemble du territoire national. Cette mise à l'écart d'une frange aussi importante de la population a été à la base des chaudes discussions entre participants avec, à la clé, la revendication exprimée par l'opposition qui tenait à voir cette catégorie d'électeurs enregistrés sans empreintes digitales être simplement radiés. N'ayant pas obtenu gain de cause à cette revendication exprimée après adoption du rapport, les délégués de l'opposition ont boycotté la suite des travaux. Outre

cette anomalie, le rapport révèle également « le faible niveau de contenu de listes journalières et la centralisation des données y afférentes cumulé avec la très faible participation d'observateurs et des témoins des partis politiques pour cet exercice ». Là-dessus, la mission a regretté le manque des témoins des partis politiques pendant les enrôlements des électeurs. Toutefois, comme l'a indiqué le chef de la mission de l'OIF, le général Siaka Sangaré, les anomalies ainsi détectées ne sont pas à même de remettre en cause le travail abattu par la Céni.

Concernant les points forts du fichier audité, il est signalé, entre autres, son caractère inclusif avec un taux de couverture de la population électorale estimée à partir des projections de l'Insti-

tut national de statistique à 90%.

« Le taux d'inscription par province est globalement stable et représentatif des populations estimées pour chacune d'entre elles », note le rapport qui se félicite également du rattachement de chaque électeur à un centre de vote. L'OIF s'est également réjoui du très faible niveau de doublons résiduels à la suite des efforts de la Céni pour radier près de sept millions d'électeurs inscrits à tort dont des mineurs et des inscriptions multiples.

Au chapitre des recommandations, l'OIF a exhorté la Céni à adopter une réglementation relative à la date d'impression et d'affichage des listes provisoires sur le territoire national et de préciser les dates de contentieux y afférant. L'institution électorale

a été également priée de poursuivre les investigations portant sur l'absence de motifs pour les électeurs ayant été enregistrés sans empreintes et de prendre des dispositions nécessaires pour empêcher le vote des détenteurs de cartes d'électeurs ne figurant pas sur les listes électorales définitives. Quant aux acteurs politiques et la société civile, l'OIF leur a recommandé de jouer pleinement leur rôle sur le terrain de mobilisation des électeurs pour aller vérifier les listes électorales provisoires et bénéficier ainsi d'une dernière étape de correction des listes effectives.

Au législateur, la mission de l'OIF lui recommande de rationaliser les pièces justificatives de la nationalité et de l'identité relatives à l'enrôlement des électeurs, mais aussi d'abroger les dispositions transitoires du cadre juridique relatives à l'enrôlement après réalisation, notamment des activités de recensement et d'état civil. Enfin, aux responsables de la Céni, du ministère de l'Intérieur et de la sécurité et de l'Office national d'identification de la population, il leur est demandé de mutualiser les ressources pour aboutir à un système d'état civil au travers d'un programme global de recensement et d'identification de la population. Rappelons que selon les chiffres publiés par la Céni, le fichier actuel compte au total 40 287 387 électeurs, 5 381 763 doublons et 902 290 mineurs radiés.

Alain Diasso

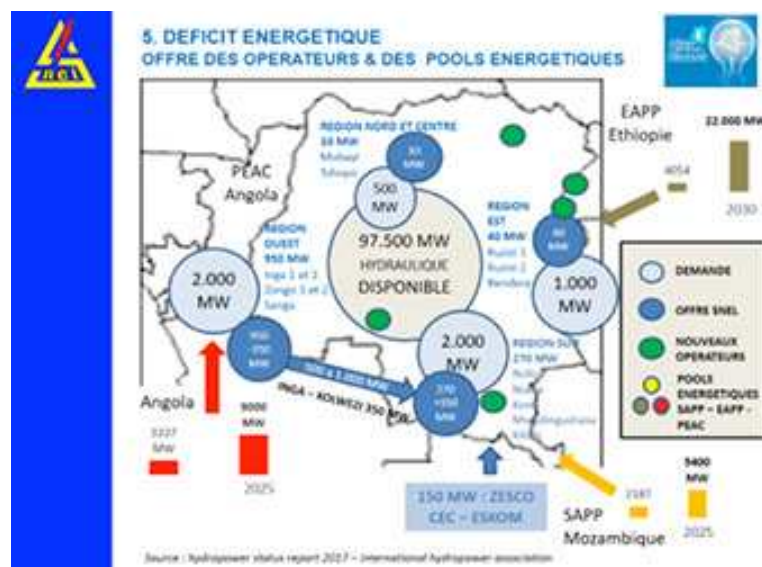
FIN DE LA CONFÉRENCE SUR L'ÉLECTRICITÉ

Le personnel de la Snél invité à se préparer

Le gouvernement central a ordonné au Comité de pilotage de la réforme des entreprises du portefeuille de l'État (Copirep) d'identifier, par catégorie, les biens du domaine public gérés et exploités par l'opérateur public. Par contre, il n'a donné aucune indication claire sur le sort de ces actifs après la détermination du régime juridique et de la propriété.

Les participants aux assises sur la relance de l'électricité en RDC ont passé cinq jours d'intenses échanges sans arriver à déterminer un calendrier clair sur les étapes restantes. Même l'élaboration des recommandations ne s'est pas faite sans heurts, au regard des grands enjeux de cette conférence, quatre ans après la libéralisation du secteur de l'électricité dans le pays et l'arrivée en force d'une vingtaine d'opérateurs privés.

Poursuivre la réforme de la Snél Juste avant de passer à la clôture de l'événement, le ministère du Portefeuille a présenté sa feuille de route sur la poursuite de la réforme de la Société nationale d'électricité (Snél). Les trois axes retenus sont la finalisation



<Liens associés multiples>

de sa transformation en société commerciale, l'impact de la réforme du secteur de l'électricité, le redressement et la restructuration de la Snél. Cette feuille de route suffisamment détaillée ne contient pas un calendrier fixe. La finalisation de l'inventaire et de la valorisation du patrimoine devrait intervenir lors de la seconde phase. Par ailleurs, une disposition de la feuille de route prévoit le lancement d'une réflexion sur un nouveau mode d'assistance de la Snél.

Les bailleurs à fond dans les énergies renouvelables

L'autre moment marquant a été l'évaluation des interventions des bailleurs dans le secteur énergétique de la RDC. De la Banque africaine de développement avec ses 485 millions de dollars américains investis à l'Union européenne, 14 millions d'euros, en passant par la Banque mondiale, 145 millions de dollars américains, et la KfW, 211 millions d'euros, le secteur de l'électricité n'a pas chômé ces dernières an-

nées. Pour autant, certains participants ont noté avec amertume l'absence d'une véritable coordination des financements. Ils ont déploré le fait que des initiatives présentées comme personnelles dans le secteur solaire ont bénéficié bel et bien des financements étrangers importants. Il en ressort globalement une mobilisation des partenaires essentiellement dans le secteur des énergies renouvelables. Si certains financements ont ciblé l'opérateur historique, d'autres ont soutenu des projets privés. C'est une preuve de plus que la Snél n'est plus le seul opérateur sur le marché de l'électricité en RDC.

La question « Snél » reléguée à la dernière place

Enfin, la clôture de l'événement a apporté son lot d'interrogations sur l'avenir du secteur de l'électricité et de l'opérateur public. Au total, les recommandations ont porté sur cinq axes essentiels : la finalisation de la réforme de l'électricité, le développement des infrastructures énergétiques, la mobilisation des ressources humaines et financières ainsi que l'implication accrue du secteur privé, la formation et le renfor-

cement des agents et cadres. En rapport à la Snél, les participants ont proposé la finalisation de la transformation de la société, un pacte du secteur de l'électricité et le redressement proprement dit. Le gouvernement devra suivre les deux feuilles de routes, à savoir dynamisation et transformation de la société Snél, et des actions à mener par les parties concernées. Dans son mot de clôture, le Premier ministre, Bruno Tshibala, a évoqué, entre autres, les principaux points retenus à l'issue de ces assises : l'actualisation du cadre légal de libéralisation du secteur de l'électricité, la mise en œuvre du projet Inga III, l'opérationnalisation de l'autorité de régulation et de l'agence nationale d'électrification en milieu rural, l'actualisation du document des politiques du gouvernement pour le secteur de l'électricité, la mise en place d'une stratégie d'électrification du secteur privé par le biais des financements spécifiques et des partenariats, l'accélération de la réforme de la Snél et l'élaboration des plans provinciaux d'électrification.

Laurent Essolomwa

MALADIE À VIRUS ÉBOLA

L'Unicef met en place des mesures de protection dans des écoles

L'initiative prise par l'agence onusienne à Mbandaka, dans la province de l'Équateur, permettra de couper rapidement la chaîne de transmission de l'épidémie mortelle.

Pour épargner les élèves des zones affectées par Ebola, l'Unicef vient de mettre en place un dispositif de protection. « Les écoles sont des lieux privilégiés pour engager les enfants et leurs communautés dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola. C'est pourquoi l'Unicef met en place des mesures pour minimiser le risque de transmission dans les écoles, y compris la prise de température et le lavage des mains », a déclaré le Dr Gianfranco Rotigliano, représentant de l'Unicef en RDC, de retour de la province de l'Équateur.

Dans les trois zones de santé touchées par l'épidémie, l'agence onusienne s'emploie à intensifier ses efforts de prévention en procédant à l'installation de unités de lavage des mains

dans deux cent soixante-dix-sept écoles. En sus de cela, elle se déploie aussi dans des communautés en soutenant des activités de sensibilisation auprès de plus de treize mille enfants à Mbandaka, Bikoro et Iboko.

L'Unicef est également préoccupé par le bien-être des enfants dont des proches ont contracté la maladie. « Les enfants dont les parents ou les soignants meurent d'Ebola ou qui vivent isolés parce qu'ils ont été en contact avec une personne infectée ont besoin d'un soutien psychosocial », a indiqué le Dr Rotigliano.

Travaillant en étroite collaboration avec les communautés pour promouvoir des comportements qui aident à stopper la transmission, tels que des enterrements sécurisés et le lavage des mains, l'Unicef engage aussi un dialogue avec les dirigeants de ces communautés, mène des campagnes de sensibilisation de porte-à-porte. À Mbandaka, sept cent six acteurs commu-



Le lavage des mains, un moyen efficace de lutte contre les maladies

nautaires ont été identifiés et sont déployés pour la communication sur la prévention du virus Ebola et l'engagement social de la communauté.

Les flambées antérieures de la maladie ont démontré le be-

soin de travailleurs sociaux pour identifier et aider les enfants vulnérables. Vingt-deux agents psychosociaux, formés par l'Unicef et ses partenaires, apportent une aide aux familles touchées par l'épidémie. Par

ailleurs, l'Unicef soutient également vingt-trois familles et leurs enfants dont des proches ont été infectés par le virus Ebola en leur fournissant des kits et des rations alimentaires.

Blandine Lusimana

PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE TORTURE

Une formation en expertise médico-légale organisée à Kinshasa

L'atelier a regroupé, du 22 au 24 mai, des défenseurs des droits de l'homme membres des organisations Œuvre sociale pour le développement (OSD) et du Collectif des organisations des jeunes solidaires du Congo-Kinshasa (Cojeski).

La session de formation a bénéficié de l'appui financier de l'Union européenne. Elle s'est déroulée au Centre d'action pour le développement des entreprises en Afrique, dans les installations de la Fondation Hans Seidel, dans la commune de la Gombe. Cette formation, la deuxième du genre, a été organisée par l'OSD, dans le cadre du projet « Résistons à la torture ensemble » (Restore) mis en œuvre avec Cojeski et l'ONG internationale RCN Justice et démocratie, prévu de 2017 à 2019. Les participants à ces travaux ont été des médecins et des moniteurs des lieux de détention des deux organisations précitées.

Acquérir des connaissances sur le protocole d'Istanbul

L'objectif poursuivi par cet atelier a été de permettre aux différents acteurs intervenant dans le processus de prise en charge des victimes de torture d'acquérir des connaissances sur le protocole d'Istanbul (instrument international principal concernant la prise en charge holistique des victimes), d'améliorer leurs connaissances sur les autres instruments internationaux et nationaux de lutte contre la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants. Il s'est agi également de travailler avec les participants sur la mise en pratique de ces instruments dans leur travail quotidien.

Au cours de l'atelier, les participants ont

suivi différents exposés dont celui du Parmi coordonnateur national du Réseau RRSSJ, Me Emmanuel Kabengele wa Kalonji, sur les Normes nationales et internationales ainsi que sur le code d'éthique applicable en matière de la torture. Pour sa part, Me Marie-André Muila Kayembe, de l'ONG Toges noires, a parlé de l'Enquête légale sur la torture. Dans son exposé, cet activiste des droits de l'homme a notamment relevé que « les États sont tenus par le droit international d'enquêter sans délai et de manière impartiale sur toute allégation de torture ».

Le Dr Paul Kabasele Mputu, du Département de la médecine légale à l'Hôpital général de Kinshasa, s'est penché sur les preuves physiques de la torture. « Les éléments de preuves recueillis à l'entretien étant indiciels, ils constituent des preuves médico-légales utiles en vue de la condamnation du tortionnaire et, in fine, en vue de la réparation des préjudices et des dommages au profit de la victime », a dit ce praticien de la médecine légale. Son confrère, le Dr Timothée Kamanga Mbuyi, du Centre neuro-psycho-pathologique, a clôturé l'atelier par son intervention sur les preuves psychologiques de la torture.

Il est noté qu'une autre session de formation du même genre est attendue du 29 au 31 mai. Dans cette ambition, l'OSD, toujours dans le cadre du projet Restore, vise vingt membres d'autres organisations de la société civile de défense et de promotion des droits humains.

Lucien Dianzenza

TRANSFERT DES EAUX DE L'UBANGI VERS LE LAC TCHAD

Les sénateurs s'opposent au projet

Les membres de la Chambre basse du Parlement, qui s'alignent derrière les positions du gouvernement et de l'Assemblée nationale, craignant les conséquences pour le pays et son environnement, face à ce transfert des eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad, relèvent un « complot africain contre la RDC » et proposent d'autres pistes de solution.

Le projet international de transférer les eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad a été rejeté par le Sénat, au cours de sa plénière sur l'examen du rapport de la commission Environnement, ressources naturelles et tourisme portant sur cette question. Un des sénateurs, Mokolo wa Pombo, a, d'ailleurs, proposé une « diplomatie offensive » pour faire valoir la position de la République démocratique du Congo (RDC) sur ce sujet. « C'est un problème qui concerne tout le pays et qui intéresse au plus haut point la RDC. Nous devons faire valoir nos arguments auprès de tous les partenaires », a-t-il précisé.

La chambre haute du parlement a plutôt invité le Tchad à investir les quinze milliards de dollars américains destinés à ce projet pour développer le projet Grand Inga. Selon le Sénat, en effet, la réalisation du projet d'Inga pourra faire que la RDC transfère l'électricité ainsi produite vers le Tchad afin d'alimenter des usines de désensablement des eaux à partir de l'embouchure du fleuve Niger.

Un complot contre la RDC

Le vice-président de la commission Environnement, ressources naturelles et tourisme, José Masikini, a, par ailleurs, estimé que la déclaration finale du Sommet des chefs d'Etat sur le Bassin du Congo et le

Fonds bleu, tenu récemment à Brazzaville, était un « complot africain contre la RDC ». Il a fustigé la pression exercée sur la délégation congolaise pour signer des accords préétablis, soutenant que la RDC était propriétaire du Bassin du Congo à 62% et ne doit pas être dépossédée de sa souveraineté nationale ainsi que de ses ressources naturelles. Le sénateur Masikini a conclu que « ce complot contre la souveraineté de la RDC ne sera jamais accepté par les Congolais », ajoutant qu'à la RDC, il doit être laissée « la liberté de décider quoi donner aux autres ».

La position du Sénat fait suite à celle prise par le gouvernement et l'Assemblée nationale, opposés également à ce projet de transférer les eaux de la rivière Ubangi, qui arrose le nord de la RDC, pour compenser l'assèchement du lac Tchad. Les craintes, ici, sont notamment que ce projet priverait la RDC de son approvisionnement en eau et pourrait entraîner d'autres conséquences environnementales. « Il n'est pas question pour la RDC de transférer les eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad », avait précisé le ministre de l'Environnement et du développement durable, Amy Ambatobe, lors d'un débat à l'Assemblée nationale. Il avait laissé entendre que le gouvernement congolais s'apprêtait à saisir le Conseil de sécurité pour signifier officiellement cette position de la RDC.

La députée Eve Bazaiba, secrétaire de la commission ad hoc qui s'occupe du projet Transaqua lié au transfèrement des eaux de la rivière Ubangi vers le lac Tchad, a noté que cette question était très délicate. Pour elle, cette épreuve « pourrait provoquer une nouvelle guerre contre la RDC ».

L.D.

MINES

Le premier convoi des minerais de fer de Mayoko reçu à Pointe-Noire

Le train minéralier transportant la première production destinée à l'exportation est arrivé à la gare centrale de la ville océane et au Port autonome, le 25 mai, en présence de trois membres du gouvernement.

Drapelet rouge en main, en qualité de chef de gare, Fidèle Dimou, ministre des Transports, de la marine marchande et de l'aviation civile, a reçu la rame de vingt wagons contenant chacun quarante tonnes de minerais de fer exploités par la société Sapro SA, dans le massif du Chaillu, à Mayoko, département du Niari. Il avait à ses côtés les ministres Pierre Oba, des Mines et de la géologie, et Pierre Mabiala, des Affaires foncières et du domaine foncier. Sur le quai de la gare centrale, danses et rituel traditionnels ainsi qu'une visite de la rame ont marqué le moment solennel auquel ont répondu présents les représentants des sages du Niari et de Pointe-Noire.

Un fer de très bonne qualité

Au niveau du port autonome de Pointe-Noire, la cérémonie s'est déroulée sur le site de stockage des minerais de fer où une démonstration de déchargement des wagons a été faite. Un échantillon de ce produit a permis de se rendre effectivement compte de sa teneur jugée exceptionnelle. « De l'avis des experts qui nous ont assistés pour l'exploration et l'exploitation, ils n'ont jamais vu cet événement : un fer de surface de bonne qualité et un fer de profondeur », a expliqué Paul Obambi, président directeur général de Sapro SA.

Il a présenté le programme de cette société constitué de quatre phases : la première qui a déjà été lancée (extraction, transformation et production) permettra de produire trois millions de tonnes de fer, la deuxième prévoit une

production de cinq millions de tonnes de fer et la troisième une production de dix millions de tonnes de fer.

La quatrième phase, quant à elle, consistera en la construction du chemin de fer moderne partira de Pointe-Noire à Mayoko avant d'atteindre Ouessou et Souanké. « Ce chemin de fer sera



particulièrement suivi par le secteur privé qui désormais, dans le cadre d'un partenariat avec notre Etat, pourra le réaliser. Les financements son entraînés d'être débloqués et nous souhaitons commencer les travaux courant 2019 pour qu'en 2022 ou au plus tard 2023, ils soient une réalité », a dit Paul Obambi, indiquant que ce chemin de fer permettra de sortir cent cinquante millions de tonnes, ce qui fera du Congo un des leaders du marché de fer avec un impact sur les prix et les cours internationaux.

Les trois premières phases permet-

tront au chemin de fer, dans son trafic normal, de multiplier son trafic par cinq. Il en sera de même pour le port de Pointe-Noire dont le directeur général, Séraphin Bala, a assuré que toutes les dispositions nécessaires sont prises pour accueillir les navires minéraliers pour le chargement de fer. Des infrastructures seront mises à dispositions (pose 8 du quai mole 1 long de deux cents mètres offrant des profondeurs de dix mètres pour la réception des navires), un terre-

plein de dix mètres pour la réception de

cinquante mille tonnes, un terre-plein d'une superficie d'un hectare environ pour la réception et le stockage temporaire de cinquante mille tonnes de fer, neuf cents mètres de voie bitumée reliant la zone de stockage à la zone d'approche sur le tableau du mole.

A cela s'ajoutera un terminal braqué et un quai multifonction de trois cent cinquante mètres linéaires préconisé dans la phase d'urgence du plan directeur de développement du port. « La mise en place de ces infrastructures, conjuguée avec les performances de l'opérateur n'ont seulement pour le char-

gement et la rotation des camions, mais également le chargement des navires permettra l'augmentation du trafic du port autonome de Pointe-Noire. D'où la nécessité de lui doter d'autres infrastructures comme un quai multifonction », a indiqué Séraphin Bala.

Sapro SA a tenu avec rigueur les normes d'environnement dans l'exploitation. La société a opté pour une approche orientée vers une gestion efficace du projet et un développement

local durable, en mettant l'accent sur responsabilisation de la population et sur le renforcement de sa capacité. Le projet va générer cinq mille emplois, soit trois mille emplois directs et deux mille emplois indirects. Par ailleurs, Paul Obambi a souhaité que le Congo investisse davantage dans les infrastructures pour être compétitif. « Si nous ne le sommes pas, les traders ne vont pas consommer notre produit malgré le fait qu'il présente une très bonne teneur », a-t-il précisé.

« Il nous donne l'occasion de commencer à parler de la véritable diversification de l'économie congolaise (...) Personne ne pouvait imaginer qu'un de nos compatriotes puisse faire aboutir une œuvre aussi gigantesque », a-t-il souligné.

Concrétisation de la diversifica-

tion de l'économie du Congo

Il ressort de l'historique fait par le ministre Pierre Oba que c'est depuis dix ans que le projet des minerais de fer de Mayoko a commencé avec la société australienne DMC Iron Congo qui a conduit l'essentiel du programme d'exploration. Le relais fut pris par la société sud-africaine Exxaro qui a finalisé le projet en caractérisant la minéralisation et obtenu toutes les autorisations du gouvernement congolais. Pour des raisons de changement de stratégies cette société a dû abandonner le projet et vendre Exxaro Mayoko. Celle-ci a été achetée par Sapro SA qui a développé l'exploitation minière de Mayoko. Avec toute la problématique (production, transport des minerais, espace au port de Pointe-Noire, énergie...).

La réalisation de ce projet vient concrétiser la diversification de l'économie congolaise voulue par le président de la République qui a pris les dispositions pour développer le secteur des mines. Pierre Oba n'a pas manqué de transmettre les encouragements et les félicitations du chef de l'Etat et du gouvernement à Paul Obambi pour la réalisation de ce projet.

« Il nous donne l'occasion de commencer à parler de la véritable diversification de l'économie congolaise (...) Personne ne pouvait imaginer qu'un de nos compatriotes puisse faire aboutir une œuvre aussi gigantesque », a-t-il souligné.

Ainsi, en plus du pétrole, le Congo a les minerais de fer de Mayoko qui seront exploités pour près d'un siècle. Notons que le pays a déjà été exportateur des mines solides, notamment les minerais de potasses et de fer.

Lucie Prisca Condhet



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

HUMEUR

Quand les mentions du genre « expérience exigée » accentuent le chômage des jeunes !

Dans de nombreuses annonces de recrutement ou d'embauche, il n'est pas rare de voir les mentions : « Avoir au moins cinq années d'expérience dans le domaine postulé », « Avoir travaillé dans un secteur similaire pendant au moins quatre ans », « Avoir exercé des activités de même type durant sept ans », etc. Ces mentions, disons-le sans langue de bois, mettent en difficulté tous les jeunes chômeurs à la quête de leur premier emploi.

Pourtant, dans la plupart des secteurs socio-professionnels, des formations se font sur le tas. Pourquoi donc ces mentions sélectives qui sont de nature à empêcher les jeunes à être engagés ? Peut-on avoir de l'expérience sans pour autant travailler ? A titre d'exemple, la Fonction publique d'aujourd'hui est composée de fonctionnaires qui étaient hier des jeunes sans expérience. Si ces mentions devraient constituer des préalables, la Fonction publique serait aujourd'hui déserte.

« On me demande d'avoir une expérience d'au moins quatre ans. Et pourtant, à la fin de mes études, j'ai eu pas mal de stages significatifs qui pourront bien me servir sur le terrain. J'ai comme l'impression que ces annonces sont faites pour recruter ceux qui ont déjà été salariés quelque part et qui ont perdu l'emploi. Alors, où irons-nous qui sortons fraîchement des instituts, facultés et écoles? Il y a là une discrimination. Cette façon de faire augmente le taux de chômage », s'est plaint un jeune, au sortir d'un entretien d'embauche dans une structure de la place.

Ces propos sont partagés par tous ces jeunes qui forment cette masse silencieuse. Encore que certains qui sont embauchés avec une expérience avérée continuent toujours de subir des formations et recyclages. Dans tous les domaines d'activité, d'ailleurs, le renouvellement des connaissances a été toujours de mise. Ainsi donc, les exigences du genre « Avoir au moins une expérience de dix ans » ou « Avoir travaillé dans une structure similaire pendant sept années », devraient céder la place à une mention plus distributive, à savoir « Le postulant pourrait apprendre sur le tas ».

Sur cette question, Dominique Garreau de Loubresse, en sa qualité de conseillère en insertion professionnelle, écrit : « L'essentiel de nos connaissances s'acquiert de manière informelle, par un apprentissage permanent qui nécessite une ouverture à de nouvelles situations, une interaction profonde avec les autres, voire une certaine dose de sérendipité ». Ceci étant, la sélection des dossiers sur la base de ces exigences constitue donc un grand frein pour le jeune qui postule pour un emploi.

Faustin Akono

KOUILOU

Alexandre Mabiala visite les chantiers et sites réservés de son département



Alexandre Mabiala et sa suite visitant la société de pêche Rong Chang Sarlu

Accompagné de l'ensemble des conseillers départementaux, le président du conseil départemental s'est rendu sur le terrain, le 23 mai.

Alexandre Mabiala et sa suite ont pu visiter des chantiers en cours et quelques sites retenus dans le cadre du projet d'investissement 2018. Expliquant à la presse le véritable sens de ces visites, il a signifié qu'en plus de la présente descente, les membres de son institution avaient précédemment effectué, dans le même cadre, des visites de travail à travers les six districts du département du Kouilou, notamment Loango, Madingo-Kayes, Hinda, Nzambi, Mvouti et Kakamoeka ainsi que dans quelques villages.

« Ces visites ont permis aux

membres du conseil d'aller sur divers sites et quelques chantiers en cours d'exécution au Kouilou, par exemple, les sites réservés à la construction de l'école primaire du village Pointe-Indienne, du cimetière et de la décharge départementale à Mengo, du siège du conseil départemental du Kouilou à Loango, de l'espace réservé aux aires de stationnement, des logements d'enseignants à Tsizalamou, de l'école primaire, du centre de santé intégré de Selwakou, de l'école primaire de Bimanga à Mvouti, du CEG de Les Sarah et de Tsessi ainsi que le site de l'école primaire de Mataba », a-t-il indiqué.

En outre, les membres du conseil ont aussi visité le chantier du centre de santé intégré de Hinda,

le bac de Noumbi et de Concouati, le marché de Louvoulou et les installations de quelques sociétés basées dans ce département. Il s'agit notamment des sociétés comme Djiri pêche, Rong Chang Sarlu et la cimenterie Cimaf. Le président du conseil a saisi l'occasion pour lancer un appel au gouvernement afin qu'il jette un regard sur l'état actuel du pont du fleuve Bas-Kouilou. « La réhabilitation de ce pont avait commencé mais elle n'a malheureusement pas été achevée par la société en charge de ces travaux. Ainsi, le gouvernement a l'obligation de saisir cette société en vue de finaliser les travaux de ce pont qui représente un bijou pour le département du Kouilou », a-t-il conclu.

Faustin Akono

SANTÉ

Démantèlement des cabinets et cliniques médicaux aux pratiques douteuses

La direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, par le biais de ses brigades de contrôle, a mis la main sur certains structures sanitaires coréennes qui traitent et administrent des soins médicaux aux patients avec des médicaments périmés.

C'est au cours d'une opération de contrôle de routine, menée dans le 4^e arrondissement, Loandjili, que la brigade de contrôle chargée des activités commerciales en lien avec la santé et la beauté de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales a débusqué, au quartier Makayabou, une clinique coréenne qui traite les malades avec des produits pharmaceutiques périmés. Aussitôt informée, la hiérarchie a demandé d'associer les services de police et de santé pour mener à bien cette opération. Pendant que se déroulait l'interrogatoire dans la clinique coréenne, un patient était en train d'être perfusé. Et pour dissimuler tout soup-

çon sur sa structure, une soignante est venue retirer inopinément la perfusion pour la jeter sous le lit. Éberlué et stupéfait, le patient interrogé a dit : « Quand j'ai demandé pourquoi on a arraché la perfusion, la soignante m'a dit de me calmer, il n'y avait rien de grave. Or, c'était pour que l'on ne se rende pas compte de leur mauvaise pratique ».

Ainsi, près de quatre cartons de médicaments périmés (ampoules, glucosé, vitamines, gélules) depuis 2017, d'autres depuis 2014, ont été saisis. Pendant longtemps, les patients des cliniques du Dr Ry ou Dr Hong, ont reçu, pour la plupart, des soins avec ces médicaments dont la date de péremption a expiré depuis.

Une autre clinique coréenne perquisitionnée, spécialisée en acupuncture, utilise des aiguilles périmées. Des saisies y ont été opérées également. Ainsi, depuis le déclenchement de cette affaire qui met en péril la santé de la population, les brigades de contrôle en santé et de beauté ont été renforcées. Pour éviter à la population de se faire abuser par

des soignants véreux et indécents, la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales a décidé de faire un large écho sur ces pratiques qui n'honorent nullement leurs auteurs.

Appelant la population à la vigilance, Martin Moubari, directeur départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, a déclaré : « Ces cabinets et cliniques n'ont pas qualité de donner des produits pharmaceutiques aux patients mais plutôt de prescrire des ordonnances et aux clients de s'approvisionner en pharmacie. » Et le directeur d'ajouter que « les produits saisis vont subir la procédure de destruction réglementaire au cours de laquelle seront associés les services de la mairie, de la police, de l'environnement, de la santé, du commerce et toute autre administration ou structure concernée par la question ». Les pseudo soignants véreux ont été mis aux arrêts en attendant que le procureur de la République ouvre une enquête contre eux

Hervé Brice Mampouya

TTN
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL

+331 44 92 90 90 +336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

+242 06 605 91 69 +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga

+243 080 847 72 04

COLLECTE PUBLIQUE DE SANG

L'opération se déploie au marché Poto-Poto

Lancée le 25 mai, la campagne menée par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) lui permettra de constituer un important stock de sang, dans le but de rendre ce liquide vital disponible en temps réel et prévenir d'éventuelles ruptures dans les hôpitaux.

La collecte publique de sang au marché Poto-Poto, lancée par le directeur général du CNTS, le Dr Oscar Serge Mokono, fait suite aux deux premières effectuées récemment au marché Total, à Bacongo, et à Mikalou, à Talangaï. Deux jours durant, du 25 au 26 mai, le CNTS va mobiliser des foules au sein du marché pour collecter une importante quantité de sang. A travers cette vaste campagne, le CNTS voudrait, tant soit peu, pallier le récurrent problème de déficit de sang dans les hôpitaux congolais. « Il faut que tout le peuple s'approprie la nécessité de donner du sang, parce que le sang est quelque chose de fondamentale au sein de nos hôpitaux. Notre enjeu est que le sang ne manque plus dans les centres hospitaliers. Cela nous permettra de sauver des vies humaines », a souligné le Dr Oscar Serge Mokono.

Une fois collecté et traité, ce sang sera dispatché dans les hôpitaux, souvent en rupture totale, pour être transfusé aux patients admis pour des cas d'accidents ou autres cas d'urgence médicale tels la perte de sang après l'accouchement.

L'opération s'effectue simultanément à Brazzaville et Pointe-Noire. Dans la ville capitale, la campagne se poursuivra dans les tout prochains jours au marché de Moukondo, à Moungali, avant d'être élargie dans les casinos, supermarchés et autres lieux de masse. A peine lancée, le directeur général du CNTS témoigne déjà l'impact positif de cette opération. « Grâce à la campagne de collecte de sang que nous avons lancée, il y a peu, je puis vous rassurer qu'actuellement le sang est disponible dans les hôpitaux de Brazzaville et Pointe-Noire », a assuré le Dr Oscar Serge Mokono.

Il a promis de réaliser d'autres actions de collecte de sang d'ici au 14 juin, journée de don de sang.

Firmin Oyé

COUTURE

Deux jeunes stylistes modélistes plaident pour une journée nationale de la mode

L'idée est émise par Gloria Michelle Koumou et Reinée Peya Boyengué, plus connues sous le pseudonyme Les Jumelles de Brazza.

Connues à l'échelle nationale et internationale, Gloria Michelle Koumou et Reinée Peya Boyengué déplorent le fait que le Congo, un pays de la mode reconnu mondialement comme capitale de la sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes), est paradoxalement l'un des seuls pays africains qui n'abrite pas la Journée nationale de la mode, alors que plusieurs autres pays organisent leur journée nationale de la mode, à l'instar de la République démocratique du Congo (RDC) voisine, du Bénin, du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, ... « Lorsque nous allons chez les autres participer à ces journées, ils ne cessent de nous interroger à propos : comment est-ce que vous êtes le pays de la mode et curieusement vous n'avez pas chez vous une journée nationale qui lui est consacrée? Nous sommes gênées chaque fois que cette question nous est posée. Aussi sollicitons-nous du gouvernement l'instauration d'une journée y relative ; ce qui n'est que normal », ont déclaré les jeunes stylistes, modélistes et créatrices congolaises.

Plusieurs fois invitées à l'étranger pour représenter le pays dans ce domaine, les jeunes stylistes ne répondent pas toujours présentes à toutes ces invitations, d'autant plus qu'elles sont limitées financièrement. A propos, elles sollicitent l'apport du gouvernement et autres mécènes pour les aider à aller défendre le pays chez les autres.



Les Jumelles de Brazza sur le podium

« Nous voulons porter très haut l'étendard du pays. Ailleurs, nous sommes considérées comme des grands noms de la mode, mais sur place, cela n'est pas le cas. C'est vrai, comme dit l'adage : nul n'est prophète chez soi. Présentement, par exemple, nous sommes invitées aux dix ans du Fesma au Bénin, mais nous ne pouvons pas prendre part à cet événement, parce qu'il nous manque des billets d'avion. C'est pourquoi, nous sollicitons le soutien du gouvernement », ont-t-elles ajouté.

Ces jeunes stylistes se sont lancées dans le cycle de formation de haute couture. L'objectif étant d'inscrire le Congo dans la liste des grands noms de la mode. Pour ce faire, Gloria Michelle Koumou Boyengué sort d'une formation de six mois à

Yaoundé, au Cameroun, en haute couture féminine, chez le styliste sénégalais de renom Alidjo, basé dans ce pays. Elle se dit satisfaite d'avoir perfectionné ses atouts dans la couture des tenues cérémoniales (robes de mariage haute couture) mais estime n'avoir pas toujours comblé ses attentes. Son souhait, c'est d'aller se perfectionner en Europe pour une formation de six mois à peu près.

Si Gloria Michelle Koumou a suivi sa formation haute couture dame, Reinée Peya Boyengué n'a pas pu suivre la sienne, en finition haute couture homme au Cameroun. « Je ne suis pas allée jusque-là, parce qu'il me manque de l'argent. Tout comme pour Gloria, il me faut deux millions FCFA toute charge comprise pour une formation de six mois. Nous sommes décidées de valoriser la femme dans le domaine qui est le nôtre à l'échelle internationale. C'est pourquoi, nous appelons de vives voix les ministres femmes, membres du gouvernement, à nous soutenir. Nous sollicitons Claudia Sassou N'Guesso, conseiller à la communication et aux relations publiques du chef de l'Etat, comme notre marraine », a indiqué Reinée Peya Boyengué.

Rappelons que Gloria Michelle Koumou et Reinée Peya Boyengué avaient remporté la première édition du concours Brazza festival, qui a eu lieu le 15 décembre 2014 à Brazzaville, sur le thème «Jeunesse, paix et développement», en présence de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de cet événement visant à mettre à l'honneur les jeunes congolais et leurs initiatives.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Questions sur un monde multipolaire

Chaque jour qui passe confirme que le temps est révolu où le monde occidental, qui avait cru sa suprématie installée pour longtemps lorsque s'effondra l'Union soviétique, pouvait imposer ses diktats à la planète. Gouvernés par un président, Donald Trump, aussi imprévisible que nationaliste et mû par la doctrine d'une «America First» qui l'éloigne de ses plus fidèles alliés, les Etats-Unis n'ont plus ni la volonté ni même la capacité d'imposer leur volonté au reste du monde. Quant à l'Europe, elle paie au prix fort l'erreur historique qu'elle a commise lorsqu'au lendemain de la chute du Mur de Berlin elle décida d'absorber les pays de l'Est au risque, hélas confirmé par l'actualité immédiate, de se dissoudre dans un ensemble géopolitique devenu ingérable en raison des divisions qui sapent son unité.

La Russie ayant surmonté ses contradictions internes grâce à

un homme, Vladimir Poutine, qui entend lui redonner une place éminente sur la scène internationale, et la Chine, gouvernée par un homme, Xi Jinping, qui veut donner à son pays la place lui revenant naturellement du fait de sa masse humaine comme de sa puissance économique, nous sommes entrés ces dernières années dans un monde multipolaire où les règles régissant la gouvernance mondiale sont radicalement différentes du monde précédent. D'où les questions suivantes qui surgissent au fil des mois dans la sphère internationale et auxquelles la communauté mondiale dans son ensemble va devoir très vite apporter des réponses crédibles si elle veut préserver la paix sur les cinq continents.

- Les affrontements larvés entre les trois Grands - auxquels s'ajoutera très probablement l'Inde à brève échéance - peuvent-ils déboucher sur des conflits ouverts qui mettraient en péril la sécurité mondiale ?

- Les armes de destruction mas-

sive dont disposent les «Grands» peuvent-elles aider à prévenir ces conflits ou, bien au contraire, risquent-elles de les aggraver comme cela semble le cas au Proche et au Moyen-Orient ?

- La compétition économique et financière dans laquelle se lancent ces mêmes «Grands» afin d'arrimer le Tiers-Monde, l'Afrique notamment, à leur barque peut-elle provoquer des tensions dangereuses sur le terrain ?

- Les nouvelles technologies, qui abolissent l'espace et le temps sur les cinq continents que compte la planète, peuvent-elles aggraver les conflits plus ou moins larvés qui se dessinent à l'horizon proche ?

- Les institutions internationales qui, jusqu'à présent, garantissaient plus ou moins le maintien de la paix sur toute l'étendue de la planète sont-elles capables de résister à la compétition dans laquelle se lancent les «Grands» ?

- Le système dit «démocratique» qui régissait plus ou moins la grande majorité des nations depuis l'effondrement du communisme

résistera-t-il aux modes de gouvernance autoritaires que prônent ouvertement la Chine et la Russie ?

- La compétition économique qui se dessine entre les Etats-Unis, la Russie et la Chine risque-t-elle de déboucher sur un affrontement monétaire ou financier qui dresserait de nouvelles barrières entre les continents ?

- Cette même compétition aura-t-elle comme conséquence de reléguer à l'arrière-plan la question clé de la lutte contre le dérèglement climatique et donc d'accélérer la marche de l'humanité vers un désastre écologique ?

Disons-le humblement, la liste des questions évoquées ici que posera, inévitablement et à court terme, le monde multipolaire dans lequel nous entrons aujourd'hui est loin, très loin d'être exhaustive. Mais elle permet de mesurer l'ampleur des problèmes qui vont se poser à tous les peuples dans les décennies à venir. Il n'est donc pas trop tôt pour y réfléchir.

Jean-Paul Pigasse